

# **GECI International**

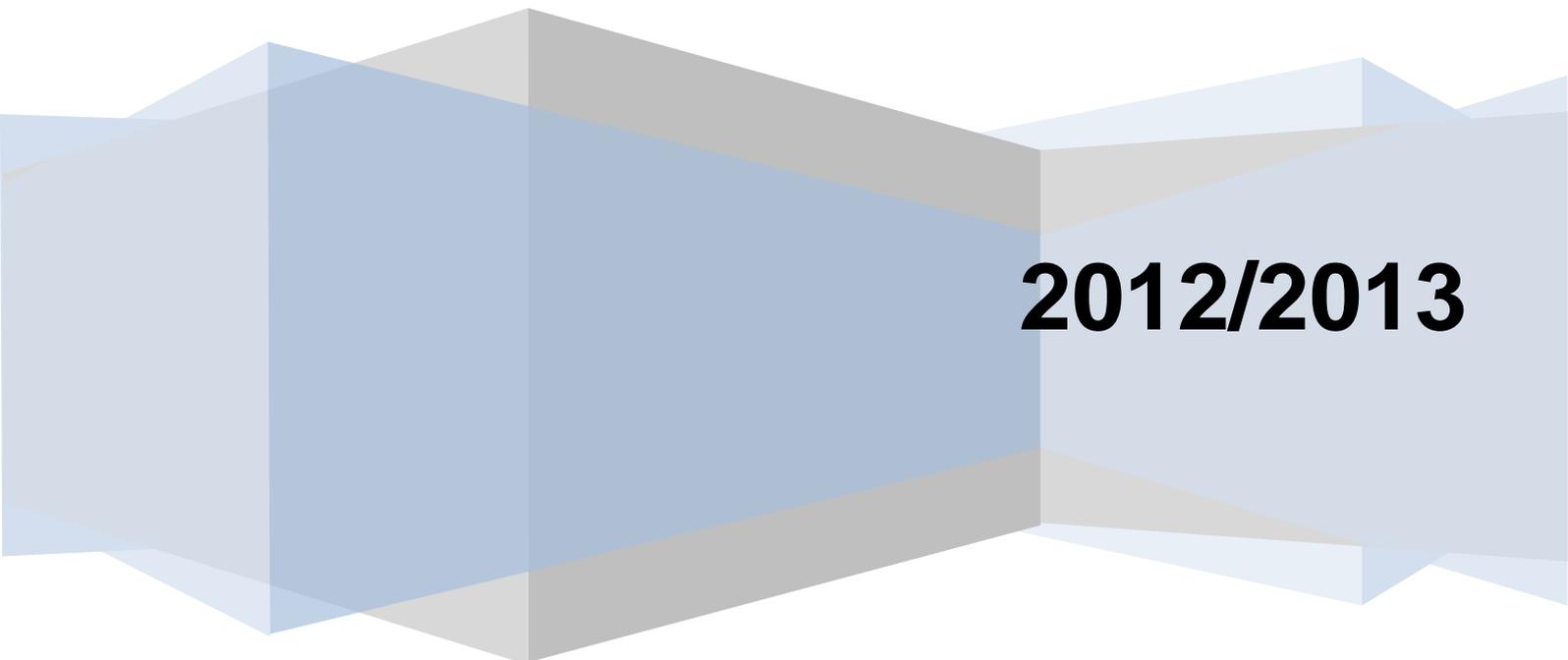
33, Avenue des Champs Elysées

75008 Paris

# **RAPPORT FINANCIER**

**AU 31 MARS 2013**

Arrêté du 16 avril 2014



**2012/2013**

Des exemplaires du Rapport Financier Annuel sont disponibles auprès de GECI International

33, Avenue des Champs Elysées – 75008 Paris

sur le site internet de la Société [www.geci.net](http://www.geci.net)

<b>Chapitre 1</b>	<b>Responsables du Rapport Financier Annuel et du contrôle des comptes</b> .....	<b>3</b>
1.1.	Responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.2.	Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.3.	Responsables du contrôle des comptes .....	4
1.4.	Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2012/2013.....	5
<b>Chapitre 2</b>	<b>Rapport de gestion</b> .....	<b>6</b>
2.1.	Présentation des comptes consolidés.....	6
2.2.	Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe.....	12
2.3.	Activité en matière de Recherche et Développement .....	13
2.4.	Facteurs de risques .....	14
2.5.	Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2013.....	20
2.6.	Présentation des comptes sociaux.....	21
2.7.	Informations relatives aux mandataires sociaux .....	24
2.8.	Information sur l'actionnariat et l'évolution du cours de bourse .....	25
2.9.	Filiales et participations .....	33
2.10.	Activité des filiales.....	34
2.11.	Informations sociales et environnementales.....	38
<b>Chapitre 3</b>	<b>Comptes consolidés GECI International</b> .....	<b>40</b>
3.1.	Compte de résultat consolidé.....	40
3.2.	Etat de la situation financière .....	42
3.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	43
3.4.	Etat des variations des capitaux propres consolidés .....	44
3.5.	Informations sectorielles.....	45
3.6.	Notes annexes .....	47
3.7.	Notes sur les comptes consolidés.....	60
3.8.	Filiales et participations .....	76
3.9.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2013.....	77
<b>Chapitre 4</b>	<b>Comptes sociaux au 31 Mars 2013</b> .....	<b>79</b>
4.1.	Compte de résultat .....	79
4.2.	Bilan .....	80
4.3.	Notes annexes .....	81
4.4.	Note sur les comptes sociaux .....	85
4.5.	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.....	97
4.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, exercice clos le 31 mars 2013.....	98
4.7.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2013.....	100
<b>Chapitre 5</b>	<b>Rapport du Conseil d'administration sur la gouvernance et le contrôle interne</b> .....	<b>104</b>
5.1.	Le Gouvernement d'Entreprise .....	104
5.2.	Le Contrôle Interne .....	113
5.3.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2013.....	118
<b>Chapitre 6</b>	<b>Tableau de concordance</b> .....	<b>120</b>

## 1.1. Responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

## 1.2. Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du Conseil d'Administration,  
Serge BITBOUL

### 1.3. Responsables du contrôle des comptes

<b>Commissaires aux comptes titulaires</b>	
<b>MAZARS</b> Représenté par Monsieur Gaël Lamant 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	<b>FRANCE AUDIT INTERNATIONAL ET REVISION (FAIR)</b> Représenté par Monsieur Laurent Benoudiz 77 rue de la Boétie 75008 – PARIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999</li> <li>❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004</li> <li>❖ Troisième mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010</li> <li>❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Premier mandat : Assemblée Générale du 5 novembre 2013</li> <li>❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018</li> </ul>
<b>Commissaires aux comptes suppléants</b>	
Monsieur Raymond Petroni 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Société Auxiliaire de Gestion et d'Expertise (S.A.G.E) 77 rue de la Boétie 75008 – PARIS
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999</li> <li>❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004</li> <li>❖ Troisième mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010 nommant Monsieur Raymond Petroni en remplacement de Monsieur Patrick de Cambourg</li> <li>Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Premier mandat : Assemblée Générale du 5 novembre 2013</li> <li>❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018</li> </ul>

## 1.4. Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2012/2013

En K€	Mazars				France Audit International et Révision				Autres réseaux			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : <b>GECI International</b>	197	352	40%	52%	78	0	100%	0%	74	185	39%	65%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : <b>Filiales françaises et étrangères intégrées globalement</b>	296	320	60%	48%	0	0	0%	0%	114	99	61%	35%
Autres Dlligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%			0%	0%
<b>Sous-Total</b>	<b>492</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>188</b>	<b>284</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>												
Juridique, fiscal, social												
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)												
<b>Sous-Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>Total des honoraires</b>	<b>492</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>188</b>	<b>284</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## 2.1. Présentation des comptes consolidés

### 2.1.1. Présentation générale – Activité et situation du Groupe GECI

Le groupe GECI International (ci-après le « Groupe ») est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports (le « Pôle Ingénierie »).

Une partie des activités du Pôle Ingénierie ont été cédées au groupe d'ingénierie Alten : des négociations ont été finalisées en mars 2014 pour la reprise des activités en France, en Espagne, en Allemagne et en Roumanie. Le détail est donné au paragraphe 2.5 « événements postérieurs à la clôture de l'exercice ».

A cette activité historique de prestation de services de haut niveau constituant son Pôle Ingénierie, le Groupe a adjoint un Pôle Aviation dédié à la construction aéronautique, constitué de deux sociétés Sky Aircraft (porteur du projet Skylander) et Reims Aviation Industries (constructeur de l'avion F-406).

- La société Sky Aircraft a été placée en redressement judiciaire le 4 octobre 2012, par le groupe GECI International devant la difficulté de bouclage du financement. Elle a été mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.
- La société Reims Aviation Industries, faisant face aussi à des difficultés financières, a été placée en redressement judiciaire le 10 septembre 2013. Le 25 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Reims a validé la cession totale de l'activité Reims Aviation Industries à l'entreprise rémoise ASI Innovation, ce qui est détaillé au point 2.5 – Evénements postérieurs à la clôture. Il a également placé la société Reims Aviation Industries en liquidation judiciaire sans poursuite d'activité.

Parmi les offres concurrentes de Raydelon General Aviation Company et de la société G Group X, l'offre de ASI Innovation, bien que moins disante sur le plan des effectifs, a été considérée par le Tribunal de Commerce comme la plus prometteuse au plan économique.

ASI Innovation est spécialisée dans la conception, la fabrication et la certification de systèmes de mission, d'aménagement cabine et d'installation avionique. Les activités de Reims Aviation Industries de maintenance d'avions, d'aménagement de cabine, d'intégration et d'installation de systèmes reste dans la Région rémoise.

ASI Innovation dispose d'un partenariat commercial avec Continental Motors Inc, filiale du chinois AVIC, qui prévoit que la production du F-406 se poursuive aux Etats-Unis.

ASI Innovation reprend 31 des 61 salariés.

## 2.1.2. Examen des comptes consolidés au 31/03/2013

### INFORMATIONS CHIFFREES

<i>En k€</i>	<b>31-mars-13</b> <b>(12 mois)</b>	<b>31-mars-12</b> <b>(12 mois)</b>	<b>Variation</b> <b>%</b>
Chiffre d'affaires	<b>62 639</b>	<b>60 887</b>	<b>+2,9%</b>
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	59 213	54 614	+8,4%
<i>Dont Pôle Aviation</i>	3 426	6 273	-45,4%
Autres Produits	<b>8</b>	<b>491</b>	<b>N/A</b>
Charges	<b>(77 546)</b>	<b>(105 492)</b>	<b>-26,5%</b>
Résultat opérationnel courant	<b>(14 900)</b>	<b>(44 114)</b>	<b>N/A</b>
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	3 872	3 369	+14,9%
<i>Dont Pôle Aviation</i>	(8 352)	(47 723)	N/A
<i>Dont Holding et Intercos</i>	(10 424)	240	N/A
Résultat net part du Groupe	<b>1 845</b>	<b>(82 316)</b>	N/A
<b>CAPITAUX PROPRES (Groupe)</b>	<b>(30 425)</b>	<b>(32 617)</b>	N/A
<b>Endettement net</b>	<b>22 847</b>	<b>50 012</b>	<b>-54,3%</b>
<b>Trésorerie et équivalents</b>	<b>4 033</b>	<b>4 046</b>	<b>-0,3%</b>

## 2.1.3. Modalités de présentation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standards Boards (IASB) tels qu'approuvés par l'Union Européenne, depuis l'exercice 2005/2006.

Compte tenu de la liquidation de Sky Aircraft, le résultat bénéficiaire de Sky Aircraft du à l'insolvabilité de la société a été classé, conformément à la norme IFRS 5, en activités abandonnées ou en voie d'être cédées. En conséquence les éléments concernant Sky Aircraft ont été isolé sur une ligne distincte intitulée « Résultat des activités abandonnées ». Ceci ne concerne pas Reims Aviation qui à la date du 31 mars 2013 ne répond pas aux critères des activités abandonnées ou en voie d'être cédées.

#### 2.1.4. Eléments inhabituels

La liquidation judiciaire de Sky Aircraft le 16 avril 2013, société du groupe GECl international a pour effet d'isoler les impacts de la liquidation sur une ligne distincte du compte de résultat.

#### 2.1.5. Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice 2012/2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 29,9 M€.

Sur le deuxième semestre de l'exercice 2012/2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 32,8 M€.

Sur l'exercice annuel 2012/2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 62,7 M€ contre 60,9 M€ sur l'exercice précédent, soit une croissance de 2,9%.

##### **Pôle Ingénierie : Dynamique de croissance confirmée**

Sur le total de l'exercice, l'activité ingénierie, qui représente 94% de l'activité du Groupe a connu une montée en puissance régulière trimestre après trimestre, pour terminer avec une progression de 8,4 % dans la continuité de l'exercice précédent.

En France, le groupe réalise une croissance de 19 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice, grâce à son expertise reconnue et au dynamisme commercial de ses différentes entités.

A l'international, les activités s'inscrivent en repli de 7%, baisse constatée sur l'ensemble des zones géographiques (Allemagne, Espagne, Afrique du Sud, Asie).

Au total, l'activité du pôle ingénierie a poursuivi sa croissance afin d'atteindre 59,2 M€ de chiffre d'affaires.

##### **Pôle Aviation : un chiffre d'affaires en fort repli de 45,4 % sur l'exercice**

Le chiffre d'affaires est en net recul sur l'exercice avec 3,4 M€ de chiffre d'affaires. Il a été entièrement réalisé par la filiale Reims Aviation Industries à hauteur de 75 % pour les activités de service et de 25 % par les ventes d'avions neufs soit l'avancement de production de l'avion SN98 livré en septembre 2013.

### Chiffre d'affaires du Groupe Geci International

<u>En M€</u>	2012 / 2013	2011 / 2012	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	15,4	12,7	21,5%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	14,5	13,8	4,9%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	16,2	17,5	-7,3%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	16,6	16,9	-2,1%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>62,7</b>	<b>60,9</b>	<b>2,9%</b>

### Chiffre d'affaires du pôle Ingenierie

<u>En M€</u>	2012 / 2013	2011 / 2012	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	14,7	11,8	24,6%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	13,8	13,0	6,0%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	15,2	14,9	2,2%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	15,6	15,0	4,1%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>59,2</b>	<b>54,6</b>	<b>8,4%</b>

### Chiffre d'affaires du pôle Aviation

<u>En M€</u>	2012 / 2013	2011 / 2012	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	0,7	0,9	-20,1%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	0,7	0,8	-12,2%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	1,0	2,6	-61,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	1,0	2,0	-49,1%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>3,4</b>	<b>6,3</b>	<b>-45,4%</b>

## 2.1.6. Informations sectorielles

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 95 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, GECl Services, DOPS, Geci GmbH, GECl Engineering Services, Geci Ingenieria, Geci Ltd et Geci India et AeroEuro.
- Le pôle Aviation qui représente 5 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, et Reims Aviation Industries.

GECl International constitue la Holding.

en K€	Avril.12-Mars.13					Avril.11-Mars.12				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>61 077</b>	<b>3 443</b>	<b>2 888</b>	<b>-4 769</b>	<b>62 639</b>	<b>58 367</b>	<b>6 273</b>	<b>12 738</b>	<b>-16 491</b>	<b>60 887</b>
Autre Produits courants		8		0	8	19	472		0	491
Coûts directs	-45 077	-6 151	-1 967	1 479	-51 716	-42 264	-46 918	-7 319	11 763	-84 739
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 000</b>	<b>-2 701</b>	<b>921</b>	<b>-3 290</b>	<b>10 930</b>	<b>16 122</b>	<b>-40 174</b>	<b>5 419</b>	<b>-4 728</b>	<b>-23 361</b>
% du chiffre d'affaires	26,2%				0,0%	27,6%				0,0%
Coûts généraux et administratifs	-12 128	-5 652	-11 345	3 294	-25 830	-12 753	-7 549	-5 642	5 191	-20 754
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>3 872</b>	<b>-8 352</b>	<b>-10 424</b>	<b>4</b>	<b>-14 900</b>	<b>3 369</b>	<b>-47 723</b>	<b>-223</b>	<b>462</b>	<b>-44 114</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	-211	-5 564	-1 004	-12	-6 790	-538	-48 452	-283	0	-49 273
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>3 661</b>	<b>-13 916</b>	<b>-11 428</b>	<b>-8</b>	<b>-21 691</b>	<b>2 831</b>	<b>-96 175</b>	<b>-506</b>	<b>463</b>	<b>-93 388</b>
Coût de l'endettement financier net	398	-284	-948	-388	-1 222	309	-449	-355	-463	-959
Autres charges et produits financiers	-81	-119	-403	394	-209	-50	-98	-72	0	-220
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>3 978</b>	<b>-14 320</b>	<b>-12 778</b>	<b>-2</b>	<b>-23 122</b>	<b>3 089</b>	<b>-96 722</b>	<b>-933</b>	<b>-1</b>	<b>-94 567</b>
Impôts sur les bénéfices	-101	0	110	1	10	-173	0	-204	0	-377
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>	<b>3 877</b>	<b>-14 320</b>	<b>-12 668</b>	<b>0</b>	<b>-23 112</b>	<b>2 916</b>	<b>-96 722</b>	<b>-1 137</b>	<b>-1</b>	<b>-94 944</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			32 406	0	32 406					0
<b>Résultat net</b>	<b>3 877</b>	<b>-14 320</b>	<b>19 737</b>	<b>0</b>	<b>9 294</b>	<b>2 916</b>	<b>-96 722</b>	<b>-1 137</b>	<b>-1</b>	<b>-94 944</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>3 894</b>	<b>-26 267</b>	<b>19 737</b>	<b>0</b>	<b>-2 636</b>	<b>2 915</b>	<b>-84 094</b>	<b>-1 137</b>	<b>-1</b>	<b>-82 316</b>
Intérêts minoritaires	-17	11 947		0	11 930	1	-12 629	0	0	-12 628

Le chiffre d'affaires Ingénierie est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (63%) et Allemagne (33%). L'international (incluant l'Allemagne) produit 37 % du chiffre d'affaires total du pôle Ingénierie.

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (80% du chiffre d'affaires Ingénierie), en croissance de 13 % par rapport à l'exercice précédent, grâce à une excellente croissance de l'activité en France, principalement grâce aux clients Airbus et Eurocopter qui compensent le recul des activités en Allemagne.

Les autres secteurs ont connu un repli de 7 %, en particulier sur le secteur du transport (difficultés de la branche Automobile) et du secteur de l'énergie.

L'activité Ingénierie améliore légèrement son résultat opérationnel courant (résultat opérationnel courant de 3 872 K€ à comparer à 3 369 K€ sur l'exercice précédent). Ceci s'explique par la bonne maîtrise des frais généraux, contenus au même niveau que l'exercice précédent malgré la croissance de l'activité.

L'effet de la déconsolidation de la société Sky Aircraft, suite à l'arrêt du programme « Skylander », est constaté sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées ». Le montant indiqué est l'écart entre l'actif net (103M€) et la juste valeur des créances (71M€) avec la société concernée. A noter par ailleurs, que les frais de développement lié à ce programme ont été totalement désactivés lors de l'exercice précédent pour 86M€.

### 2.1.7. Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie

	Activité Ingénierie	
	2012/2013	2011/2012
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>61 077</b>	<b>58 367</b>
Autre Produits courants	0	19
Coûts Directs	-45 077	-42 264
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 000</b>	<b>16 122</b>
% Chiffre d'affaires	26,2%	27,6%
Frais Généraux	-12 128	-12 753
% Chiffre d'affaires	-19,9%	-21,8%
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>3 872</b>	<b>3 369</b>
% Chiffre d'affaires	6,3%	5,8%

La présentation par pôle implique que l'activité Ingénierie intègre les prestations effectuées pour l'activité Aviation, en particulier avec Sky Aircraft, notamment lors du premier semestre.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3,8 M€ en 2012/2013 contre 3,4 M€ pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du volume d'affaire en France et le redressement de la filiale allemande qui fut fortement pénalisée l'exercice précédent. En conséquence l'exercice est marqué par une amélioration de la marge sur coûts directs, et des charges fixes au même niveau en poids relatif que l'exercice précédent.

### 2.1.8. Résultat opérationnel courant de l'activité Aviation :

	Activité Aviation	
	2012/2013	2011/2012
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 443</b>	<b>6 273</b>
Autre Produits courants	8	472
Coûts Directs	-6 151	-46 918
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>
% Chiffre d'affaires		
Frais Généraux	-5 651	-7 549
% Chiffre d'affaires		
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>-8 352</b>	<b>-47 723</b>
% Chiffre d'affaires	N/A	N/A

Le résultat opérationnel courant de l'activité Aviation s'élève à -8,3 M€ au 31 mars 2013.

Ce résultat opérationnel comprend une perte de -7,2 M€ pour Reims Aviation Industries et -0,8 M€ pour GECl Aviation (Holding).

### 2.1.9. Résultat net

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2012/2013 ressort un déficit de 2,6 M€ contre un résultat déficitaire sur l'exercice précédent de -82,3 M€. Le résultat de l'exercice précédent est dû en grande partie à la désactivation des frais de développement du programme « Skylander », tandis que le résultat de cet exercice inclut un résultat net positif, dû à la déconsolidation de Sky Aircraft de 32 M€

### 2.1.10. Situation Financière

Les capitaux propres part du Groupe au 31 mars 2013 s'élèvent, après prise en compte du résultat de l'exercice, à -34,4M€. Au 31 mars 2013, l'endettement net du Groupe s'élève à 22,8 M€ et les liquidités à 4 M€.

## 2.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

Le premier trimestre de GECl International a été marqué d'une part, par la mise en Liquidation judiciaire de sa filiale Sky Aircraft, et d'autre part, par le recentrage des activités vers les métiers de l'ingénierie, activité centrale du groupe depuis sa création en 1980, avec une volonté affichée de conduire le désengagement rapide des activités de construction aéronautique.

C'est ainsi que la société SKY AIRCRAFT n'a pu finaliser le tour de table nécessaire à la poursuite du développement de son avion, le Skylander, aux qualités pourtant reconnues par différents experts techniques et l'intérêt marqué de plusieurs intervenants du marché, dont Fedex, Ilyouchine Finance Corporation, Air Lease Corporation, Air Antilles, Air Calin, ... Une Déclaration de Cessation des Paiements avait été régularisée en octobre 2012 ouvrant une période de Redressement Judiciaire, durant laquelle le Groupe a reçu plusieurs marques d'intérêt d'investisseurs, sans qu'aucune ne soit jugée consistante au point d'éviter la mise en Liquidation Judiciaire d'avril 2013.

La société REIMS AVIATION INDUSTRIES, pour laquelle un mandat de cession avait été signé dès le second trimestre 2013, a été placée elle aussi en Redressement Judiciaire début septembre 2013 sur requête du Parquet de Reims, alors qu'un protocole de cession était sur le point d'être régularisé avec un important industriel chinois. En mars 2014, le Tribunal de Commerce a décidé de céder l'activité de REIMS AVIATION INDUSTRIES à la société ASI INNOVATION, en ce qu'elle était épaulée par un constructeur chinois, AVIC, et un constructeur de moteurs américains, la société Continental, impliquant concomitamment la mise en Liquidation Judiciaire de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES.

L'activité de prestations d'ingénierie reconnue par l'ensemble des acteurs industriels français, européens, mais aussi internationaux, a permis au groupe de développer des compétences uniques dans le domaine de l'ingénierie aéronautique et des transports. Le groupe a ainsi participé à de nombreux projets en France et à l'international, et s'est toujours distingué par la haute qualité de ses prestations. Parmi les principaux clients, on remarquera : le groupe EADS (Airbus, Eurocopter, Astrium, Cassidian), DASSAULT, ARIANESPACE, CNES, THALES, DCNS, CNIM, SBM, KAI, ...

Dégagé du poids financier de ses activités de construction aéronautique, le groupe a entamé son redéploiement stratégique vers ses activités d'ingénierie dès le second trimestre 2013, s'appuyant pour ce faire sur la compétence reconnue de ses ingénieurs, la capacité de gérer des projets complexes au

forfait, sa présence et reconnaissance internationale, enfin, sa capacité à travailler en équipes multi-sites à prix compétitif.

L'activité du Groupe à partir du mois d'avril 2013 s'est concentrée autour de trois axes : rassurer les clients du Groupe sur la pérennité financière; conforter ses derniers sur le maintien de son savoir-faire; enfin mobiliser ses équipes sur plusieurs appels d'offres stratégiques, dont les mats moteurs de l'A350-1000 – Airbus.

Dans ce contexte, le groupe a entamé des négociations avec un très important groupe aéronautique israélien, le groupe IAI, en vue d'une part de garantir à Airbus, dans le cadre de l'appel d'offres des mats moteurs A350-1000, la pérennité des études, et d'autre part, de mettre en place un accord de partenariat commercial entre les deux groupes, destiné à diversifier les sources de revenus du groupe GECI et lui permettre de conforter son redéploiement.

Courant Août pourtant, alors que de nouveaux appels d'offres venaient d'être gagnés, un train de saisies financières diligenté par la région Lorraine a mis un coup d'arrêt au redéploiement du Groupe, qui a replongé dans des difficultés de trésorerie importantes, entraînant de surcroît sa mise à l'écart de la sélection finale de l'appel d'Offres des mats moteurs.

Dès lors, le Groupe a décidé de rechercher une solution de cession de ses activités d'ingénierie auprès des grands acteurs du secteur. Parmi d'autres marques d'intérêt, notamment de grands groupes spécialisés en conseil et technologies, celle du groupe ALTEN a conduit à la signature d'un protocole de cession des activités d'ingénierie en France, Allemagne, Espagne, Roumanie), le 3 mars dernier, après homologation par les Tribunaux de Commerce de Paris et Nanterre et accord de la région Lorraine.

Dans son nouveau périmètre, GECI International avec ses activités en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud, en Inde et en Europe de l'Est, est en phase de consolidation de ses activités et de réflexion stratégique pour le développement d'une activité économique à potentiel et pérenne.

Les 4 axes privilégiés sont les suivants : expertise, gestion de projets, développement de compétences et outils de performance.

La stratégie de développement du groupe GECI International privilégiera des alliances et des partenariats internationaux et capitalisera sur les savoirs et les expériences acquis sur la scène internationale depuis une trentaine d'années.

Le groupe s'appuiera notamment sur les réseaux sociaux et l'utilisation extensive d'internet pour accélérer son développement.

En 2013/2014, GECI International anticipe une stabilisation de son activité traditionnelle, puis à partir de l'exercice 2014/2015 un développement en liaison avec son redéploiement dans les activités d'expertise, de conduite de projets, de développement de compétences, et dans la commercialisation d'outils de compétitivité.

### **2.3. Activité en matière de Recherche et Développement**

---

#### Programme Skylander

Suite à la liquidation judiciaire de Sky Aircraft le 16 avril 2013, le Groupe GECI International a passé dans ses comptes la désactivation des frais de développement du programme Skylander.

#### Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et

de la dynamique rapide ». Le Groupe a procédé durant l'exercice à un audit méthodologique de ses projets éligibles au Crédit d'Impôt Recherche. Ainsi au titre de l'exercice le montant du crédit d'impôt recherche est d'un montant de 4 M€.

## 2.4. Facteurs de risques

### 2.4.1. Risque de change

Pour le Pôle Ingénierie, la Société est peu exposée à ce risque car la politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : *engineering costs*). Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la société GECI International ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- l'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie) ;
- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/Crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa) ;
- le Résultat net des filiales étrangères.

Le Pôle Aviation, quant à lui, est plus exposé au risque de change. Une partie significative des équipements des avions est achetée en Dollars.

La Société mettra en place une politique de gestion stricte du risque de change en faisant coïncider autant que possible les recettes et les dépenses en Dollars, et procédera à la couverture du risque de change au moyen d'achat-ventes de Dollars, à terme, ou d'achat d'options pour se prémunir des variations excessives des devises.

A l'avenir, les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur le résultat du Groupe, la marge opérationnelle du Pôle Aviation étant essentiellement réalisée en Dollars.

### 2.4.2. Risque de taux

Le risque de taux porte uniquement sur l'endettement financier du Groupe, dont l'essentiel est à taux fixe.

La situation au 31 mars 2013 est la suivante:

Milliers d'euros au 31 mars 2013	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux
Avance perçues du Factor	4 802			4 802	Variable
Comptes-courants actionnaires*		16 231		16 231	Fixe 0% ,3,50% et 4,05%
Autres dettes financières		3 950		3 950	Fixe 4,14%
Avances remboursables (OSEO)		78		78	Fixe 5,99 %
Dettes de crédits-bail	287	1 103		1 390	Fixe à taux divers
Découverts et autres Intérêts courus sur emprunt	430			430	Variable
<b>Total dettes financières</b>	<b>5 519</b>	<b>21 362</b>	<b>-</b>	<b>26 881</b>	

\* Monsieur Serge Bitboul est actionnaire en direct et également au travers de la société GECl Technologies Holding (GTH) qu'il contrôle. GTH est une SAS au capital social de 38 100 €, dont le siège social est au 33 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

A titre d'information, les comptes courants d'actionnaires (GTH et Monsieur Serge Bitboul) sont, au 31 mars 2013, d'un montant de 11,9 M€.

Le taux d'intérêt du compte courant consenti par GTH à la Société est un taux fixe de 4,05 % l'an, celui de Monsieur Serge Bitboul n'est pas rémunéré, et enfin celui d'AirInvest prévoit un taux de rémunération à 3,50%.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECl Systèmes a recours à l'affacturage à un taux calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,10 point. Le contrat est à durée indéterminée, résiliable à tout moment avec un préavis de 3 mois. En outre, il peut être révoqué par le factor à tout moment sans préavis dans les seuls cas suivants :

- le factor constate l'existence d'anomalies compromettant le recouvrement à bonne date des créances lui appartenant ;
- le client ne respecte pas les obligations mentionnées au contrat.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap, ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

L'encours, en milliers d'euros, de la dette et des actifs financiers du Groupe au 31 mars 2013, avant et après prise en compte des opérations hors bilan de la Société, figure dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros au 31 mars 2013	Montant
Passifs financiers	26 881
Actifs financiers *	- 4 033
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>22 848</b>
Hors bilan	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>22 848</b>

\* Disponibilités et assimilés

Sur la base de la position nette après gestion et en tenant compte de l'exposition à des taux variables, une hausse des taux de 1 point se traduirait par une hausse des frais financiers de 50 K€ par an.

En conclusion, GECI International estime être peu exposée au risque de taux.

### 2.4.3. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial, soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 59% du chiffre d'affaires du pôle Ingénierie.

### 2.4.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités dans des secteurs connexes, tels que la défense et le naval, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au Groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

En complément d'information, la Société indique ici le poids des plus importants clients dans son chiffre d'affaires

Poids des 10 plus gros clients dans le CA Groupe

	2011/2012	2012/2013
premier client	24%	26%
5 premiers clients	60%	61%
10 premiers clients	73%	76%

### 2.4.5. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice 2012/2013 plus de 37% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays : l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les

barrières et les tarifs douaniers, la difficulté à gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales du Groupe et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

#### 2.4.6. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Pour la branche Ingénierie, les technologies externes utilisées par le Groupe sont principalement des logiciels de conception, maillage et calcul de structures. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondant aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Systèmes.

Pour Reims Aviation Industries, la société n'a pas identifié de technologie critique qui ne soit requalifiable dans des délais compatibles avec les objectifs des programmes.

#### 2.4.7. Risques liés à l'environnement

Cf. paragraphe 2.11. du présent rapport.

#### 2.4.8. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

En K€	Exercice 2012/2013	Exercice 2011/2012
Cautions de contre garantie sur marchés	2 005	2 005
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	322	664
Avance remboursable Région Lorraine	21 200	21 200
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECI Technologies Holding	1 500	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>25 027</b>	<b>25 368</b>

Le Conseil Régional de Lorraine a apporté à la société Sky Aircraft pour les besoins du programme SKYLANDER :

- 9.100.000 € au titre de la « Convention d'Engagement Partenarial » du 3 juin 2010, pour l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où Sky Aircraft quitterait la région Lorraine

- 7.000.000 € au titre de la « Convention AME » du 5 décembre 2011, au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion
- 5.000.000 € au titre de la « Convention d'Avance de Trésorerie » du 30 janvier 2012, en vue de financer le besoin en fond de roulement du projet

GECI International a apporté son soutien à Sky Aircraft, et a pris certains engagements vis-à-vis de la Région Lorraine dans les 3 conventions mentionnées ci-dessus. GECI Aviation a fait de même uniquement pour la Convention d'Engagement Partenarial.

La Région Lorraine analyse ces engagements comme une forme de caution permettant d'appeler en garantie GECI International et GECI Aviation pour le remboursement des 3 avances. De son côté, le Groupe estime que ces engagements ne sont pas constitutifs d'une créance de garantie.

La Région Lorraine a appelé en garantie GECI International et GECI Aviation en décembre 2012 et en janvier 2013. La Région Lorraine a émis en 2013 des titres exécutoires à l'encontre de GECI International et GECI Aviation, et a initié des procédures d'opposition à tiers détenteurs auprès des banques et des clients du Groupe.

Le Groupe conteste l'ensemble de ces mesures, tant sur la forme que sur le fond. Les procédures sont toujours en cours devant plusieurs juridictions. GECI International estime que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » - peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région. Cette participation au capital n'étant pas intervenue, le Groupe estime que la garantie n'est pas due.

Dans les comptes consolidés du Groupe et à la date du 31 mars 2013, ces avances consenties par la Région Lorraine ont été provisionnées à hauteur de 4 M€, après consultation de ses conseils.

#### 2.4.9. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le groupe a mis en place un système d'affacturage qui concerne les principaux clients. L'encours moyen est d'environ 4,5 M€.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

#### 2.4.10. Risque de liquidité/trésorerie

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les dettes financières du groupe à la date du 31 mars 2013 s'établissent à 26,9 M€ et sont détaillées en note 7 de l'annexe des comptes consolidés de GECI International.

En outre, le Groupe doit faire face à un passif échu estimé à environ 25 M€ au 30 avril 2014 (chiffre non audité), principalement constitué de dettes fournisseurs et de dettes fiscales et sociales.

Les négociations menées avec les principaux créanciers du Groupe sont en cours et permettent de diminuer la dette globale de façon très significative, si bien que Le groupe pourra donc faire face à ces dettes échues renégociées.

Par ailleurs, le groupe a bénéficié d'avances reçues remboursables sur les ventes futures d'avions « Skylander ». Au 31 mars 2013, elles s'élèvent à 21,2 M€, provenant de la Région Lorraine.

Dans le cadre du protocole de cession du Pôle Ingénierie au groupe ALTEN en février 2014, il a été conclu un accord avec la Région Lorraine, décidant du paiement de 4 millions d'euros à la Région Lorraine, en contrepartie de la mainlevée des différentes procédures d'exécution forcées. Le contentieux sur le fond pour recouvrer le reliquat des diverses avances consenties se poursuivra.

Il a été provisionné dans les comptes sociaux de la holding GECI International, une provision de 4 millions d'euros sur ce dossier litigieux.

GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer d'autre provision sur l'exercice 2012/2013 au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » - peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région.

#### 2.4.11. Risque de prix

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le Groupe GECI n'était jusqu'à maintenant pas concerné par ce type de risque. Avec l'élargissement de l'activité à la production d'avion, se prémunir contre des variations imprévisibles des prix peut devenir crucial.

Confronté comme toute l'industrie aéronautique mondiale au risque de hausse de prix des matières premières, GECI International, acteur mineur du marché, étudie diverses mesures afin d'assurer le prix de ses matières premières (couverture à terme par exemple) mais ne peut garantir à ce stade que ses marges ne seront pas affectées. ~~Ainsi, un renchérissement de 50 % du prix de l'aluminium, principale matière achetée en direct par GECI Aviation et qui représente 15 % du coût d'un avion Skylander, se traduirait par une perte de marge brute de 5 %.~~

## 2.5. Événements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2013

Le Pôle Aviation était composé de trois filiales :

- Sky Aircraft : Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

Le Groupe GECI International a ainsi acté la Liquidation Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, en passant dans ses comptes la désactivation des frais de développement du programme Skylander.

- GECI Aviation Industries : suite à un redressement fiscal de début d'année 2013, et à la liquidation judiciaire de Sky Aircraft, GECI Aviation Industries, holding intermédiaire sans activité, qui détenait les titres de Sky Aircraft, ne disposait plus d'aucune ressource pour faire face à son passif exigible. Le Tribunal de Commerce de Paris a donc décidé sa liquidation judiciaire le 29 aout 2013.

- La société Reims Aviation Industries, faisant face aussi à des difficultés financières, a été placée en redressement judiciaire le 10 septembre 2013. Le 25 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Reims a validé la cession totale de l'activité Reims Aviation Industries à l'entreprise rémoise ASI Innovation. Il a également placé la société Reims Aviation Industries en liquidation judiciaire sans poursuite d'activité.

Parmi les offres concurrentes de Raydelon General Aviation Company et de la société G Group X, l'offre de ASI Innovation, bien que moins disante sur le plan des effectifs, a été considérée par le Tribunal de Commerce comme la plus prometteuse au plan économique.

ASI Innovation est spécialisée dans la conception, la fabrication et la certification de systèmes de mission, d'aménagement cabine et d'installation avionique. Les activités de Reims Aviation Industries de maintenance d'avions, d'aménagement de cabine, d'intégration et d'installation de systèmes reste dans la Région rémoise.

ASI Innovation dispose d'un partenariat commercial avec Continental Motors Inc, filiale du chinois AVIC, qui prévoit que la production du F-406 se poursuive aux Etats-Unis.

ASI Innovation reprend 31 des 61 salariés.

GECI Aviation, holding du Pôle Aviation, a été placée en redressement judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de Briey en date du 26 février 2014. La période d'observation se terminera le 26 aout 2014.

Le Pôle Ingénierie a fait l'objet d'une offre de reprise par le groupe Alten : le groupe GECI International et le groupe Alten ont conclu un protocole d'accord portant sur la cession des sociétés GECI Systèmes, AGIR, GECI Services, GECI Engineering Services (Roumanie), GECI Ingenieria (Espagne), GECI GmbH (Allemagne), et DOPS (Allemagne).

Le processus, débuté en novembre 2013 par la signature d'un protocole d'accord global, s'est poursuivi par la mise en place de différents accords particuliers, et la levée de plusieurs conditions suspensives. La cession est devenue définitive suite à l'homologation du protocole de conciliation par les Tribunaux de Commerce de Paris et de Nanterre le 3 mars 2014, et la signature des différents actes de cession des droits sociaux au cours du mois de mars 2014.

## 2.6. Présentation des comptes sociaux

### 2.6.1. Présentation générale – Activité et situation de la Société

La société GECI International (ci-après la « Société ») est la société mère du groupe GECI International. Elle assure la direction et la coordination d'ensemble du Groupe. Elle se positionne comme garante et gestionnaire des politiques fonctionnelles et offre des services supports aux filiales du Groupe (business développement, marketing, commercial, technique et management de programme, recrutement, RH, qualité, financier, juridique).

### 2.6.2. Modalités de présentation

Nous vous précisons que les comptes annuels de la Société ont été établis selon les mêmes normes et méthodes comptables que l'exercice précédent. Les normes IFRS ne concernent pas l'établissement des comptes sociaux mais uniquement l'établissement des comptes consolidés.

### 2.6.3. Activité de la société - Examen des comptes annuels

Au cours de l'exercice 2012/2013, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 7 851 K€ contre 12 486 K€ sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires est constitué essentiellement par la facturation des services rendus à ses filiales.

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Produits financiers	Charges financières
AGIR		4	67			29
DOPS					1	
GES Srl					50	
GECI GMBH		23			65	
GECI Ingenieria S.L.		1			11	
GECI Ltd	23	1		58	16	
GECI SYSTEMES SAS		46	688			654
GECI Services		2			25	
GECI AVIATION SAS						
SKY AIRCRAFT SAS	4 610		1 543	274		
GECI AVIATION INDUSTRIES						
REIMS AVIATION INDUSTRIES	292		50	108	179	
GECI UKRAINE						
GECI TBP (INDIA)				58		
<b>Sociétés Consolidées</b>	<b>4 925</b>	<b>78</b>	<b>2 348</b>	<b>498</b>	<b>346</b>	<b>683</b>
GECI LLC (USA)						
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 925</b>	<b>78</b>	<b>2 348</b>	<b>498</b>	<b>346</b>	<b>683</b>
<b>GTH</b>						<b>363</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>363</b>

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de 13 970 K€ sur l'exercice 2012/2013 contre une perte de 52 622 K€ sur l'exercice précédent. Cette perte d'exploitation s'explique par le provisionnement des comptes courants et créances avec les sociétés du pôle Aviation (Geci Aviation, Geci Aviation Industries, Sky Aircraft et Reims Aviation Industries) pour 12 126 K€.

Le résultat financier s'élève à – 5 338 K€ contre -145 493 K€ sur l'exercice précédent. Il s'agit surtout de la provision des titres GECl Systèmes pour 4 305 K€.

<b>En K€ - Provisions liées aux participations</b>	<b>Titres</b>	<b>Comptes courants</b>	<b>Risques &amp; Charges</b>	<b>Total</b>
<b>Provisions au 31/03/12</b>	<b>148 877</b>	<b>28 765</b>	<b>2</b>	<b>177 644</b>
GECl Ukraine		-	-	-
GECl Systèmes	4 305			4 305
GECl India		-	-	-
Geci LTD				-
GECl GMBH				-
GES				-
GECl LLC				-
GA		22		22
<b>Mouvements 2012/2013</b>	<b>4 305</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>4 327</b>
<b>Provisions au 31/03/13</b>	<b>153 182</b>	<b>28 786</b>	<b>2</b>	<b>181 971</b>

Le résultat net ressort à une perte de 24 047 K€ contre une perte de 198 229 K€ sur l'exercice précédent.

#### 2.6.4. Situation Financière

Les capitaux propres de la Société, intégrant le résultat de l'exercice, s'élèvent à – 45 788 K€. Ils restent donc négatifs et toujours en dessous de la moitié du capital social. C'est la suite de la conséquence principale de la liquidation judiciaire de Sky Aircraft et des difficultés financières qui s'en sont suivies.

Compte tenu du fait que les capitaux propres de la Société sont négatifs, votre Assemblée Générale Extraordinaire aura pour ordre du jour la dissolution de la Société.

Si l'Assemblée Générale décide la continuation de l'activité, la Société disposera d'un délai expirant à la clôture du 2ème exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour régulariser la situation, soit jusqu'au 31 mars 2015. La reconstitution des capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social pourra être réalisée par tous moyens.

La Société a procédé le 26 avril 2012 une augmentation de capital, suite à la mise en œuvre de la 11ème résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011, par émission de 180.000 actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société de droit américain Ya Global Masters SPV, Ltd : augmentation de capital d'un montant total de 386.262€ (soit 45.000€ de valeur nominale et 341.262€ de prime d'émission) par compensation avec une créance que Ya Global Masters SPV détenait sur la Société.

La Société a procédé en mai 2012 à plusieurs augmentations de capital, suite à la mise en œuvre de la 10ème résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société de droit américain Ya Global Masters SPV, Ltd, par émission de bons d'émission d'actions (BEA) portant obligation de souscrire des actions ordinaires nouvelles de la Société sur demande de la Société:

- augmentation de capital d'un montant total de 249.998,61€ (soit 36.085,25€ de valeur nominale et 213.913,36€ de prime d'émission) le 7 mai 2012 ;

- augmentation de capital d'un montant total de 749.999,12€ (soit 126.501€ de valeur nominale et 623.498,12€ de prime d'émission) le 24 mai 2012 ;

- augmentation de capital d'un montant total de 185.275€ (soit 31.250€ de valeur nominale et 154.025€ de prime d'émission) le 30 mai 2012 ;

Le capital social s'élève donc au 31 mars 2013 à 8.465.430€, composé de 33.861.720 actions de 0,25 € de nominal.

Depuis cette date, de nouvelles augmentations de capital ont eu lieu, ce qui est détaillé au point 2.1.11 du présent rapport.

Au 1er janvier 2014, le capital social s'élève donc à 8.480.430 actions, composé de 33.921.720 actions de 0,25 euro de nominal.

## 2.6.5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2012

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat de l'exercice 2012/2013 qui se traduit par une perte de 24 047 K€ sur le compte "Report à Nouveau", lequel passerait ainsi d'un solde de 77 341 K€ à un nouveau solde négatif de - 101 388 K€.

## 2.6.6. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

## 2.6.7. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une quote-part de location mobilière, de TVTS, et de pénalités et amendes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (articles 39-4 et 39-5 du CGI) pour un montant de 10 438 €.

## 2.6.8. Informations sur les délais de paiement

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31.03.2013 et au 31.03.2012 par date d'échéance

Échéances	Dettes non échues				Dettes échues	Total Général
	Total	Échéance de 0 à 30 jours	Échéance de 31 à 60 jours	au-delà de 60 jours		
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 303</b>	<b>5 415</b>
Fournisseurs hors Groupe	112	112	0	0	4 424	4 537
Fournisseurs Groupe	0	0	0	0	879	879
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>1 764</b>	<b>328</b>	<b>1 435</b>	<b>0</b>	<b>1 341</b>	<b>3 104</b>
Fournisseurs hors Groupe	1 227	327	900	0	1 321	2 548
Fournisseurs Groupe	537	2	535	0	20	557

### 2.6.9. Contrôle des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes vous feront part, dans leur rapport sur les comptes annuels dont lecture va vous être donnée lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes qui vous sont ici présentés, du résultat de leurs investigations sur lesdits comptes.

Vos Commissaires aux Comptes examinent, dans leur rapport spécial, les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

### 2.6.10. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société

Les perspectives de la société GECI International sont directement liées aux perspectives du Groupe détaillées ci-avant.

### 2.6.11. Activité en matière de recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement sont portées par les filiales du Groupe. Ces activités sont détaillées ci-avant.

### 2.6.12. Événements importants postérieurs à la clôture de l'exercice

Le capital social a été augmenté à deux reprises, en juin et juillet 2013, suite à l'attribution définitive de 60.000 actions gratuites à des salariés.

Pour les autres événements propres au groupe, cf. paragraphe 1.7 du présent rapport de gestion.

### 2.6.13. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

- les mandats de la société Mazars, co-commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Raymond Petroni, co-commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- les mandats de la société France Audit International et Révision (F.A.I.R.), co-commissaire aux comptes titulaire, et de la Société Auxiliaire de Gestion et d'Expertise (S.A.G.E.), co-commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

## 2.7. Informations relatives aux mandataires sociaux

### 2.7.1. Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercées au cours de l'exercice clos

Ces éléments figurent dans le rapport sur la gouvernance et le contrôle interne (Chapitre 5).

## 2.7.2. Rémunération des dirigeants

Ces éléments figurent dans le rapport sur la gouvernance et le contrôle interne (Chapitre 5).

## 2.7.3. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs

L'Assemblée Générale du 5 novembre 2013 a approuvé le montant de 60 000€ qui était proposé pour l'exercice 2013/2014.

## 2.8. Information sur l'actionariat et l'évolution du cours de bourse

### 2.8.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

#### 2.8.1.1. Evolution de l'actionariat

	31-mars-11				31-mars-12			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote
Autres au porteur	16 487 591	50,2%	16 487 591	40,0%	21 309 519	64,8%	21 309 519	50,90%
Actionnaires dirigeants	13 218 198	40,3%	21 561 884	52,3%	9 414 460	28,6%	16 879 076	40,32%
GTH	8 441 601	25,7%	13 554 166	32,9%	4 592 507	14,0%	8 836 002	21,11%
Serge Bitboul	4 776 597	14,6%	8 007 718	19,4%	4 821 953	14,7%	8 043 074	19,21%
Airinvest	1 350 000	4,1%	1 350 000	3,3%	1 702 793	5,2%	3 002 400	7,17%
Autres nominatifs	1 699 066	5,2%	1 813 444	4,4%	389 831	1,2%	674 165	1,61%
Auto-détention	64 020	0,2%	64 020	0,2%	89 772	0,3%	89 772	0,21%
<b>TOTAL</b>	<b>32 818 875</b>	<b>100,0%</b>	<b>41 212 919</b>	<b>100,0%</b>	<b>32 906 375</b>	<b>100,00%</b>	<b>41 865 160</b>	<b>100,00%</b>

	31-mars-13			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote
Autres au porteur	22 292 028	65,8%	22 292 028	51,9%
Actionnaires dirigeants	9 414 460	27,8%	16 899 042	39,3%
GTH	4 592 507	13,6%	8 855 968	20,6%
Serge Bitboul	4 821 953	14,2%	8 043 074	18,7%
Airinvest	1 702 793	5,0%	3 002 400	7,0%
Autres nominatifs	390 715	1,2%	692 775	1,6%
Auto-détention	61 724	0,2%	61 724	0,1%
<b>TOTAL</b>	<b>33 861 720</b>	<b>100,0%</b>	<b>42 947 969</b>	<b>100,0%</b>

\*Total du nombre de droits de vote: il s'agit des droits de vote théoriques.

Le total des droits de vote réels s'obtient en déduisant les actions en auto-détention

GECI Technologies Holding SAS (GTH) est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul

## Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 31 mars 2014, dernière date à laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.

	31-mars-14			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Autres au porteur	22 277 633	65,67%	22 277 633	51,21%
Actionnaires dirigeants	9 414 460	27,75%	16 899 042	38,85%
GTH	4 592 507	13,54%	8 855 968	20,36%
Serge Bitboul	4 821 953	14,21%	8 043 074	18,49%
Airinvest	1 702 793	5,02%	3 405 586	7,83%
Autres nominatifs	465 110	1,37%	854 628	1,96%
Auto-détention	61 724	0,18%	61 724	0,14%
<b>TOTAL</b>	<b>33 921 720</b>	<b>100,00%</b>	<b>43 498 613</b>	<b>100,00%</b>

### Informations sur les principaux actionnaires

Au 31 mars 2013, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la Société étaient les suivants :

- Airinvest SGPS Lda	5,0 %
- Monsieur Serge BITBOUL	14,2 %
- GECI TECHNOLOGIES HOLDING*	13,6 %

(\* ) Société contrôlée par Serge Bitboul

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Depuis sa création, la Société est contrôlée par Serge Bitboul du fait de sa détention de la majorité ou quasiment du capital et des droits de vote, directement ou indirectement au travers de GTH.

Monsieur Serge BITBOUL détient directement et indirectement 27,8% du capital et 39,3% des droits de vote au 31/03/2013.

### Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société ait connaissance.

### Rachat par la société de ses propres actions

La Société est liée à la Société Gilbert Dupont par un contrat de liquidité conforme au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 Mars 2013, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 61 724 titres GECI International FR0000079634 pour une valeur comptable de 110 485,96 €

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2012/2013, dans le seul cadre d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GECl International.

	31/03/2013	31/03/2012
Détention à l'ouverture	89 772	146 954
Achat d'actions	388 658	664 876
Ventes d'actions	416 706	722 058
Détention à la clôture	61 724	89 772

Cours moyen,des achats	2,04 €	2,40 €
Cours moyen des ventes	2,05 €	2,43 €
Montant des frais de négociation	NS	NS

Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer, ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe ni dans les statuts de la Société, ni autrement, de dispositions pouvant avoir un tel effet, à la possible exception du droit de vote double dont disposent les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

## 2.8.1.2. Evolution du cours de bourse

Tableau d'évolution de l'action depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Nombre de séances de cotation
avr-10	3,31	14-avr	2,80	28-avr	3,05	1 350 815	20
mai-10	3,02	27-mai	2,25	20-mai	2,68	1 539 515	21
juin-10	2,88	03-juin	2,15	30-juin	2,58	1 023 540	22
juil-10	2,47	12-juil	2,05	02-juil	2,30	786 811	22
août-10	3,27	17-août	2,08	02-août	2,51	7 149 373	22
sept-10	3,89	16-sept	2,76	01-sept	3,20	8 444 013	22
oct-10	3,55	15-oct	3,31	12-oct	3,41	2 121 497	21
nov-10	3,42	01-nov	2,80	30-nov	3,19	1 704 013	22
déc-10	3,16	10-déc	2,64	01-déc	2,92	2 329 570	23
janv-11	3,35	18-janv	2,78	03-janv	3,04	3 671 623	21
févr-11	3,18	09-févr	2,81	28-févr	2,98	3 381 021	20
mars-11	3,08	07-mars	2,52	15-mars	2,84	4 711 760	23
avr-11	3,34	14-avr	2,81	08-avr	3,02	7 584 065	19
mai-11	3,12	05-mai	2,88	10-mai	2,97	3 380 112	22
juin-11	3,25	06-juin	2,23	28-juin	2,87	8 976 964	22
juil-11	2,48	01-juil	1,77	29-juil	2,17	3 933 279	21
août-11	1,93	01-août	1,21	09-août	1,56	5 948 438	23
sept-11	1,51	15-sept	1,11	12-sept	1,35	3 174 259	22
oct-11	1,69	31-oct	1,27	04-oct	1,43	3 000 182	21
nov-11	1,57	01-nov	0,88	22-nov	1,26	3 114 575	22
déc-11	1,57	01-déc	1,19	19-déc	1,32	6 203 842	21
janv-12	2,07	24-janv	1,31	16-janv	1,42	2 735 230	17
févr-12	3,80	07-févr	2,05	03-févr	2,87	52 140 411	20
mars-12	3,17	06-mars	2,31	22-mars	2,84	21 702 034	22
avr-12	2,95	02-avr	1,70	24-avr	2,31	14 411 548	18
mai-12	2,28	02-mai	1,55	18-mai	1,82	9 580 589	22
juin-12	1,79	07-juin	1,49	04-juin	1,64	1 580 442	5

(Source : Euronext)

Graphique sur 1 an



Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

- ❖ ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)
- ❖ Reuters : GECI.PA
- ❖ Bloomberg : GEC FP

GECI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris. . Elle est suspendue de cotation depuis le 07 juin 2012.

### 2.8.1.3. Actionnariat salarié et actions gratuites

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre d'un plan d'épargne entreprise ou de fonds commun de placement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, il est mentionné dans un rapport spécial les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

### 2.8.1.4. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.8.1.5. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10% de son capital

Néant.

2.8.1.6. Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

2.8.1.7. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches au cours de l'exercice écoulé

---

Art L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et Art. 223-26 du règlement général de l'AMF.

Dénomination sociale de l'émetteur : GECI INTERNATIONAL S.A.

Période concernée : Du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013

	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Souscriptions</b>	<b>Echanges</b>
Nombre d'actions				_____
Prix moyen unitaire				_____

### 2.8.1.8. Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (Art L.225-100 du Code de Commerce)

#### 1/ Délégations en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2014

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
1. Augmentation du capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	30/09/2011	38 mois 30/11/2014	10% du capital social au jour de l'émission, en actions.	Néant

#### 2/ Délégations expirées du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 1<sup>er</sup> mars 2014

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
1. Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000€ en actions ou valeurs mobilières.	Néant
2. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000€ en actions ou valeurs mobilières.	Néant
3. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	10% du capital social au jour de l'émission, en actions ou valeurs mobilières	Néant
4. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	31/03/2011	18 mois 31/09/2012	5 000 000€ en actions ou valeurs mobilières; 30.000.000€ en titres de créances.	742.491,5€

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
5. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs	31/03/2011	26 mois 31/05/2013	5 000 000€ en actions ou valeurs mobilières; 30.000.00€ en titres de créances.	Néant
6. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de bons d'émissions d'actions (BEA), réservée à un bénéficiaire dénommé : YA Global Master SPV, Ltd	30/09/2011	18 mois 30/03/2013	2.250.000 € (soit 9 000 000 actions)	193 836,25€ (soit 775 345 actions)
7. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions nouvelles, réservée à un bénéficiaire dénommé : YA Global Master SPV, Ltd	30/09/2011	18 mois 30/03/2013	180 000 actions (soit 45 000 €)	45 000 €

### 3/Délégations annulées en 2012/2013

Néant

## 2.9. Filiales et participations

Tableau des filiales et des participations

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dépréciations des Comptes Courants
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	-	€	196 000	(6 380 510)	(20 539 658)		101 000	
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	86,46	144 671 770	-	€	6 636 719	(5 711 884)	(1 717 100)	6 230 662		(6 230 662)
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	-	€	25 565	712 711	481 539	1 874 602		(476 262)
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	-	£	3 530 000	(522 099)	(99 627)	646 657		(284 703)
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431 000	(5 500 999)	(1 943 964)	1 822 475		(606 845)
GECI Ingenieria S.L.	C/Quintanapalla, 8-2º dc ha - 28050 MADRID	100	50 000	50 000	€	50 000	125 730	(165 678)	449 218		
GECI UKRAINE	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	100	50 000	-	€	528 000	85 016	104 172			
GECI TEIP (India)	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001	99,99	281 763	28 457	RS	18 700 000	(635 937)	(19 796 000)	40 030		
<b>Sociétés consolidées</b>			<b>153 260 856</b>	<b>78 457</b>					<b>11 063 644</b>	<b>101 000</b>	<b>(7 598 472)</b>
<b>Sociétés non consolidées</b>			-	-					-	-	-
<b>Ensemble des sociétés</b>			<b>153 260 856</b>	<b>78 457</b>					<b>11 063 644</b>	<b>101 000</b>	<b>(7 598 472)</b>

## 2.10. Activité des filiales

La liste des participations est présentée dans les états financiers annuels

Les données suivantes sont relatives aux comptes sociaux de chaque filiale.

Il s'agit des filiales directes et indirectes.

### Pôle Ingénierie

#### **GECI SYSTEMES SAS (France)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification et du génie civil. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 a été de 35 496 K€, contre un chiffre d'affaires de 31 054 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 20 540 K€.

#### **AGIR SAS (France)**

GECI Systèmes détient 100% du capital social d'AGIR SAS qui réalise des prestations d'ingénierie navale dans le domaine tant civil que militaire. Pour l'exercice 2012/2013, le chiffre d'affaires a été de 3 109 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 2 132 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est un profit de 563 K€.

#### **GECI Services (France)**

AGIR détient 100% du capital social de GECI Services, qui réalise des prestations dans le domaine des méthodes et process d'industrialisation, complémentaire de nos activités d'ingénierie de conception et calcul. Pour l'exercice 2012/2013, le chiffre d'affaires a été de 1 396 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 2 024 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 177 K€.

#### **GECI Gmbh (Allemagne)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des aérostructures et de l'intégration de systèmes. GECI Gmbh présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 de 15 861 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 17 233 k€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est un profit de 683 K€.

#### **DO-PS (Allemagne)**

Cette société, filiale à 90% de GECI Gmbh, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine de l'ingénierie de production. Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 de 3 614 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 3 656 k€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 111 K€.

#### **GECI ENGINEERING SERVICES SRL (Roumanie)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification principalement pour les autres filiales du Groupe. GES présente un chiffre d'affaires de 1 049 K€ pour l'exercice 2012/2013, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 480 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 435 K€.

#### **GECI Ltd (Royaume Uni)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification pour des projets internationaux. GECI Ltd présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 de 1 308 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 711 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 122 K€.

### **GECI INGENIERIA SL (Espagne)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, qui a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine des aérostructures. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 a été de 1 352K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 688 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 240 K€.

### **GECI Ukraine**

Cette filiale, détenue à 100% par la Société, créée en janvier 2011, a vocation à accomplir des prestations d'ingénierie dans le domaine du génie civil. Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 de 21K€ contre 133 K€. Le résultat net est un profit de 9 K€.

### **GECI Transportation and Engineering India**

Cette filiale, détenue à 100% par la Société, a pour vocation d'accomplir des prestations d'ingénierie pour l'industrie aéronautique. Elle n'a pas de chiffre d'affaires en 2012/2013. Le résultat net est une perte de -283 K€.

### **Aeroeuro Engineering India**

Cette filiale, détenue à 50% par la Société via Geci Transportation and Engineering India, créée en mai 2011, a pour vocation d'accomplir des prestations d'ingénierie tous secteurs confondus. Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2012/2013 de 482 K€ contre 503 K€. Le résultat net est une perte de 63 K€.

## **Pôle Aviation**

### **GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) (France)**

La société GECI Aviation (anciennement Reims Aviation Industries) a une activité de holding depuis le 26 mars 2010.

Les perspectives concernant GECI Aviation sont très limitées du fait de la liquidation judiciaire de ses deux filiales, Reims Aviation Industries et Sky Aircraft, et de l'absence de revenus. Elle n'a pas de chiffre d'affaires en 2012/2013. Le résultat net est une perte de 1 717 K€.

### **GECI Aviation Industries SAS (ex SKYDESIGN) (France)**

Cette société, qui avait pour mission de promouvoir et développer le projet d'avion « Skylander », est en liquidation judiciaire depuis le 29 août 2013. Elle n'a pas de chiffre d'affaires en 2012/2013. Le résultat net est une perte de 578 K€.

### **Sky Aircraft SAS (France)**

La société Sky Aircraft était une filiale à 100% de la société GECI Aviation Industries, qui a pour activité principale le développement du programme Skylander.

Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en Redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

### **Reims Aviation Industries (France)**

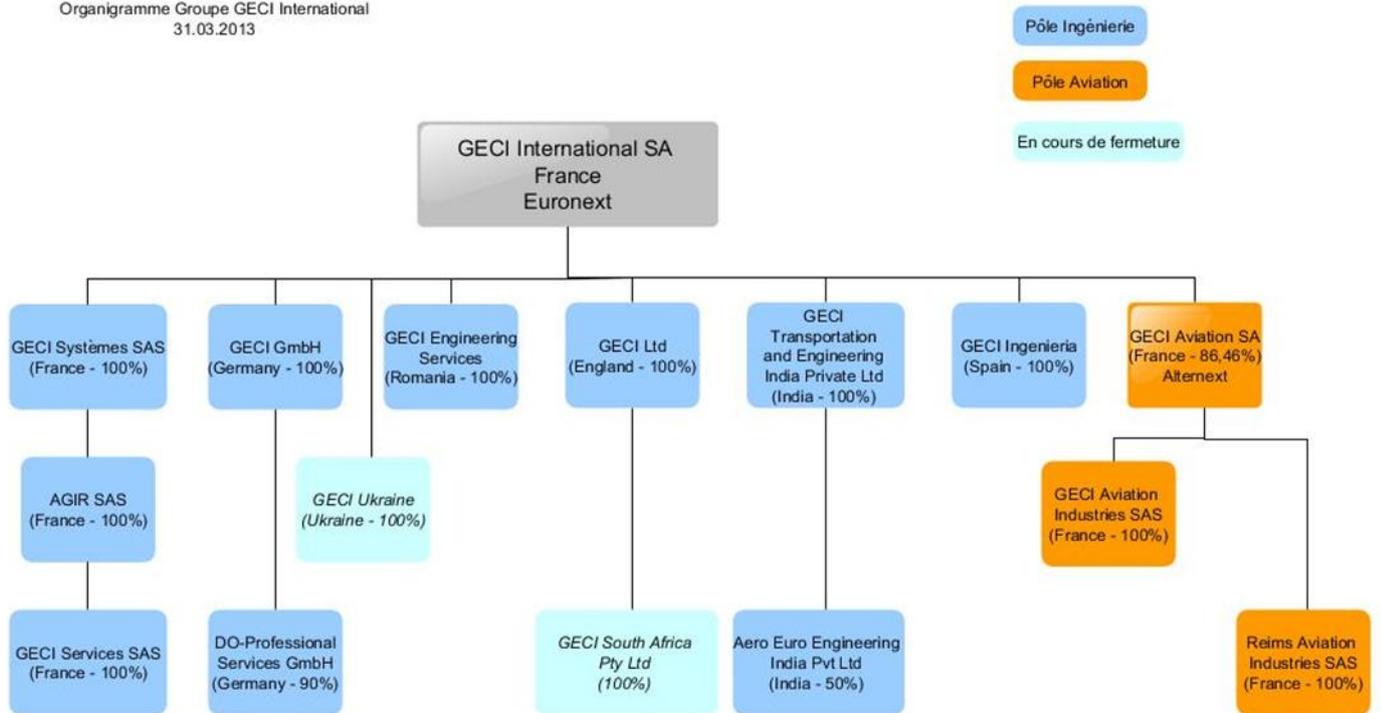
Cette société, constituée en mars 2010, a vocation à assurer l'ensemble de l'activité opérationnelle liée à la branche d'activité F-406. Elle est située sur l'Aérodrome de Reims-Prunay.

Elle a réalisé, pour l'exercice clos au 31 mars 2013, un chiffre d'affaires de 3 444 K€ pour une perte de 6 724 K€. Si l'activité de Reims Aviation Industries est principalement constituée par la construction et vente d'avions neufs, elle rénove également des avions achetés sur le marché de l'occasion pour les commercialiser (« retrofit ») ou les louer directement aux opérateurs (service « Heures de vol »). Compte tenu du nombre d'appareils F-406 en vol (plus de 83 actuellement), le Service Après-Vente (SAV) représente aussi une part importante et récurrente de l'activité.

La société a été placée en redressement judiciaire le 10 septembre 2013. Le 25 mars 2014, le Tribunal de Commerce de Reims a validé la cession totale de l'activité Reims Aviation Industries à l'entreprise rémoise ASI Innovation, ce qui est détaillé au point 2.5.

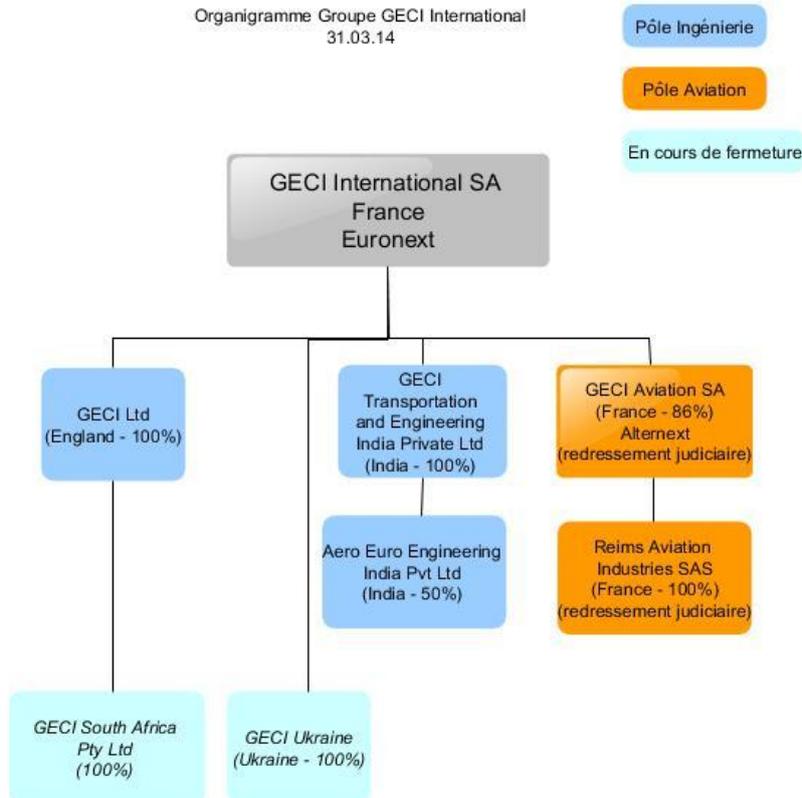
## Organigramme du groupe au 31/03/2013

Organigramme Groupe GECI International  
31.03.2013



## Organigramme du groupe au 31/03/2014

Organigramme Groupe GECI International  
31.03.14



## 2.11. Informations sociales et environnementales

### Effectif

L'effectif total, toutes catégories, du groupe GECI International au 31 mars 2013 est de 798 Collaborateurs dont 81% d'ingénieurs.

La proportion d'intérimaires et de contrats à durée déterminée par rapport à l'effectif total n'est pas significative et représente 0.5%.

Le groupe GECI International a recours à la sous-traitance (prestataires extérieurs) principalement des experts et des ingénieurs, exclusivement dans le cadre de recherche de compétences pointues ou très particulières. L'effectif des prestataires extérieurs n'excède pas 8% de l'effectif salarié.

Au total, le groupe GECI International regroupe au 31 mars 2013, à travers le monde à effectif inscrit de 718 collaborateurs.

Toutes unités confondues, en France et à l'étranger, la moyenne d'âge des salariés du groupe GECI International, reconnu pour son expertise, est de 34 ans.

### Organisation du temps de travail

La durée légale hebdomadaire de travail est de 35 heures. L'organisation du temps de travail des effectifs « cadre » s'effectue sur la base d'un forfait annuel de 218 jours travaillés avec une référence horaire hebdomadaire de 38 heures 30, en contrepartie de l'attribution de 10 jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

### Egalité professionnelle hommes et femmes

Lorsque que l'on sait que peu de femmes sont présentes dans les formations scientifiques, le groupe GECI International affiche un taux de féminisation de son effectif salarié de 17%.

La masse salariale du groupe GECI International ne fait pas apparaître à contribution égale, de disparité de traitement salarial entre hommes et femmes de même position dans l'organisation.

### La diversité

Le groupe GECI International reconnaît et valorise les compétences individuelles en favorisant l'équité sociale. Une des valeurs fortes du Groupe GECI International est l'internationalisation de ses équipes, sources de richesse culturelle ; le groupe emploie près de 18 nationalités différentes au sein de ses seuls effectifs en France. Le groupe GECI International a adhéré à la Charte diversité.

### Promouvoir l'emploi des seniors

GECI International s'est toujours consacré à la recherche des meilleurs talents pour former des équipes d'ingénieurs hautement qualifiés. L'expertise apportée par l'emploi des seniors au sein d'un groupe de travail et le transfert de compétences aux plus jeunes sont des atouts réels du groupe qui emploie 15% de collaborateurs âgés de plus de 45 ans.

### Encourager le dialogue

Les relations sociales sont fondées sur la confiance et le respect mutuel. Elles reposent sur un dialogue ouvert et participatif entre les salariés, leurs représentants et la Direction.

Par le dialogue, l'objectif est de concilier performances économiques et relations humaines, en mobilisant les salariés autour des valeurs du groupe Intégrité, Excellence, Expertise, Innovation.

### **Une politique de rémunération globale**

Fondée sur la performance et l'équité, la politique salariale du groupe vise à pratiquer des rémunérations qui récompensent la performance individuelle.

La contribution de chacun de nos salariés du groupe est évaluée lors d'entretien annuel durant lesquels sont recueillies les aspirations des collaborateurs en matière de développement, de parcours professionnel et de formation.

Par ailleurs, dans le cadre de la reconnaissance de la performance, le groupe GECI International propose des attributions d'actions gratuites, et au 31 mars 2013, au cours de l'exercice 85000 actions attribuées l'étaient au profit des salariés.

### **Développer et fidéliser nos Collaborateurs**

La formation professionnelle c'est pour l'ensemble des nos salariés, la possibilité de gagner en compétence afin d'atteindre les objectifs d'expertise et d'excellence du groupe mais aussi de développer des compétences accrues en management de projet. Pour l'année fiscale concernée le groupe a consacré 305 376 Euros pour la formation de ses salariés.

### **Sécurité et conditions de travail**

La majorité des collaborateurs du groupe GECI International effectuent des missions de prestations intellectuelles dans les bureaux d'études du groupe ou de nos clients. Les conditions de travail ne sont pas considérées comme pénibles et les risques d'accident du travail sont ainsi particulièrement limités. Aucun accident du travail n'a été déclaré, en France pour l'année fiscale concernée.

### **Conséquences environnementales de l'activité**

Les activités d'ingénierie du groupe ne sont pas de nature à porter atteinte à l'environnement au quotidien, le groupe adopte une attitude responsable et s'emploie à veiller à sa consommation d'énergie et de papier afin de limiter l'impact sur l'environnement. En effet, nous recyclons le papier brouillon.

### 3.1. Compte de résultat consolidé

	en k€	Notes	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
<b>Chiffre d'affaires</b>		1	<b>62 639</b>	<b>60 887</b>
A utres Produits courants <sup>(1)</sup>			8	491
Coûts directs		2	-51 716	-84 739
<b>Marge sur coûts directs</b>			<b>10 930</b>	<b>-23 361</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>			17,45%	-38,37%
Coûts généraux et administratifs		3	-25 830	-20 754
<b>Résultat opérationnel Courant</b>			<b>-14 900</b>	<b>-44 114</b>
A utres Produits et Charges Opérationnels		4	-6 790	-49 273
<b>Résultat opérationnel Net</b>			<b>-21 691</b>	<b>-93 388</b>
Coût de l'endettement financier net		5	-1 222	-959
A utres charges et produits financiers		5	-209	-220
<b>Résultat courant avant im pôt</b>			<b>-23 122</b>	<b>-94 567</b>
Impôts sur les bénéfices		16	10	-377
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>			<b>-23 112</b>	<b>-94 944</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées <sup>(2)</sup>			32 406	0
<b>Résultat net</b>			<b>9 294</b>	<b>-94 944</b>
<i>Attribuable aux propriétaires de la société mère</i>			<b>-2 636</b>	<b>-82 316</b>
A tribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			11 930	-12 628

(en euros par action)

	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base	33 670 596	32 741 233
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué	33 885 240	32 987 884
Résultat net de base par action	0,276	-2,514
Résultat net dilué par action	0,274	-2,514
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,686	-2,514
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,682	-2,514

Il n'y a pas eu de distribution de dividende sur l'exercice 2011/2012.

(1): La ligne « Autres produits » correspond aux subventions définitivement acquises pour 491K€, aucune activation de frais de développement n'a été constatée sur cet exercice. Durant l'exercice 2010-2011, les frais de développement qui ont été activés, sont de l'ordre de 22, 5 M€.

(2) : La ligne des « activités abandonnées », concerne deux filiales, qui ont été déconsolidées : SkyAircraft SAS et MOHACS International. Le montant de 32.4 M€ correspond pour l'essentiel à l'impact de la déconsolidation au 1er avril 2012 de la société Sky Aircraft, et s'explique par le fait que cette société présentait un actif net négatif. Il se décompose en 18.4 M€ en part du Groupe et 14 M€ attribuables aux minoritaires.

	en k€	Notes	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>9 294</b>	<b>-94 944</b>
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>			19	-1
<i>Ecart de conversion sur invest. net à l'étranger</i>			0	0
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>			0	45
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>19</b>	<b>44</b>
<b>Résultat global total</b>			<b>9 313</b>	<b>-94 900</b>
Attribuable aux propriétaires de la société mère			-2 617	-82 272
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			11 930	-12 628

## 3.2. Etat de la situation financière

	en k€	Notes	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles	6		1 888	2 467
Immobilisations corporelles	6		1 600	4 006
Actifs financiers non courants	6		14 015	14 277
Impôts différés	18		0	0
<b>Total Actifs non-courants</b>			<b>17 503</b>	<b>20 750</b>
Stocks et encours	9		0	2 682
Actifs sur contrats en cours	10		4 287	4 254
Clients et autres débiteurs	11		13 574	20 692
Actif d'impôt exigible			49	216
Autres actifs courants	12		3 784	14 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7		4 033	4 046
<b>Total Actifs courants</b>			<b>25 727</b>	<b>46 099</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>				
<b>Total Actif</b>			<b>43 230</b>	<b>66 849</b>
<b>PASSIF</b>				
Capital			8 465	8 227
Primes et réserves			-36 255	41 473
<i>Résultat consolidé (attribuable aux propriétaires de la société mère)</i>			<b>-2 636</b>	<b>-82 316</b>
<b>Total Capitaux propres, attribuable aux propriétaires de la société mère</b>			<b>-30 425</b>	<b>-32 617</b>
<b>Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle</b>			<b>-3 970</b>	<b>-12 479</b>
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>-34 395</b>	<b>-45 096</b>
Emprunts et dettes financières	7		21 361	42 470
Provisions non courantes	8		3 215	1 385
Impôts différés	18		0	0
Autres passifs non courants	15		1 989	1 067
<b>Total Passifs non courants</b>			<b>26 565</b>	<b>44 923</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	7		5 518	11 588
Provisions courantes	8		5 292	603
Passifs sur contrats en cours	13		540	996
Fournisseurs et autres créditeurs	14		14 642	23 500
Passif d'impôt exigible			61	41
Autres passifs courants	15		25 008	30 294
<b>Total Passifs courants</b>			<b>51 061</b>	<b>67 022</b>
<b>Passifs directement as sociés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>				
<b>Total des passifs</b>			<b>77 625</b>	<b>111 944</b>
<b>Total Passif</b>			<b>43 230</b>	<b>66 849</b>

### 3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En k€	Avril.12-Mars.13 (12 mois)	Avril.11-Mars.12 (12 mois)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</b>		
<b>Résultat net consolidé hors activités abandonnées</b>	<b>-23 112</b>	<b>-94 944</b>
+ Amortissements et provisions	10 022	4 563
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations	0	2
- Autres éléments sans incidence de trésorerie	1 644	51 684
- Charge d'endettement net	1 239	386
- Charge d'impôt (y.c impôts différés)	-10	377
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>	<b>-10 217</b>	<b>-37 932</b>
Impôts versés	197	311
Variation de stocks	1 779	3 580
Variation des créances exploitation	8 574	-9 988
Variation des dettes exploitation	140	17 481
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	10 493	11 074
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)</b>	<b>473</b>	<b>-26 547</b>
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations	-910	-2 280
Developpement Autofinancé (Skylander)	0	0
<b>Investissements d'exploitations nets</b>	<b>-910</b>	<b>-2 280</b>
Encaissements nets liés aux acquisitions financières	-20	-180
Cession de Titres de participation (Consolidées et non Consolidées)	0	605
Trésorerie des sociétés acquises (cédées) durant l'exercice	458	0
Variation de périmètre	-1 171	27
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>-733</b>	<b>452</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)</b>	<b>-1 643</b>	<b>-1 828</b>
Encaissement net sur augmentation de capital	1 572	0
Augmentation et diminution des actions propres	63	-26
Apports en compte courant	719	14 692
Variation nette des emprunts	-1 231	16 660
<i>Encaissement d'emprunt</i>	508	18 122
<i>Remboursement d'emprunt</i>	-1 739	-1 461
Charge d'endettement net	-1 239	-386
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)</b>	<b>-116</b>	<b>30 940</b>
Variation des cours des devises	27	-34
<b>VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées</b>	<b>-1 259</b>	<b>2 531</b>
<b>ACTIVITES ABANDONNEES</b>		
Flux de trésorerie lié à l'activité	-458	0
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements	0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	0	0
<b>VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées</b>	<b>-458</b>	<b>0</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>977</b>	<b>-1 554</b>
Variation de trésorerie	-1 717	2 531
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-741</b>	<b>977</b>
<b>dont disponibilités et quasi disponibilités</b>	<b>4491</b>	<b>4 046</b>
dont avances perçues de la société d'affacturage	-4451	-2 751
dont autres (découverts...)	-781	-319

### 3.4. Etat des variations des capitaux propres consolidés

en K€	Capital et réserves liées					Autres réserves et résultat	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus	Réserves de conversion					
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> avril 2012	8 226	44 862	-246	1 345	-86 803	-32 617	-12 479	-45 096	
<b>Résultat net de la période</b>			<b>80</b>		<b>-2 715</b>	<b>-2 636</b>	<b>11 930</b>	<b>9 294</b>	
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	19	0	19	0	19	
Effet d'impôt						0		0	
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère				19		19		19	
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>19</b>	<b>-2 715</b>	<b>-2 617</b>	<b>11 930</b>	<b>9 313</b>	
Augmentation de capital	239	1 333				1 572		1 572	
Palements fondés sur des actions					-269	-269		-269	
Reclassement des actions propres			63			63		63	
Variation de pourcentage d'intérêt					3 420	3 420	-3 422	-1	
Autres variations					23	23		23	
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>239</b>	<b>1 333</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>3 174</b>	<b>4 809</b>	<b>-3 422</b>	<b>1 387</b>	
Capitaux propres au 31 mars 2013	8 465	46 195	-104	1 364	-86 344	-30 425	-3 970	-34 395	
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> avril 2011	8 204	44 884	-177	1 346	-6 003	48 254	558	48 812	
<b>Résultat net de la période</b>			<b>-43</b>		<b>-82 273</b>	<b>-82 316</b>	<b>-12 628</b>	<b>-94 944</b>	
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	-1	45	44	0	44	
Effet d'impôt					45	45		45	
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère				-1		-1		-1	
<b>Résultat global de la période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-43</b>	<b>-1</b>	<b>-82 228</b>	<b>-82 272</b>	<b>-12 628</b>	<b>-94 900</b>	
Augmentation de capital	22	-22				0		0	
Palements fondés sur des actions					387	387	21	408	
Reclassement des actions propres			-26			-26		-26	
Variation de pourcentage d'intérêt					1 041	1 041	-435	606	
Autres variations					0	0	5	4	
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>22</b>	<b>-22</b>	<b>-26</b>	<b>0</b>	<b>1 428</b>	<b>1 402</b>	<b>-409</b>	<b>993</b>	
Capitaux propres au 31 mars 2012	8 226	44 862	-246	1 345	-86 803	-32 617	-12 479	-45 096	

Le capital social est composé de 32 906 375 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 741 233	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	87 500	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	32 828 733	0,25

## 3.5. Informations sectorielles

### 3.5.1. Informations par zone géographique et par secteur d'activité

#### 3.5.1.1. Principaux agrégats du poste de résultat par secteur d'activité

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 100% du chiffre d'affaires, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, Geci Services, DOPS, Geci GMBH, GES, Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci Ukraine Geci South Africa et AeroEuro Engineering India.
- Le chiffre d'affaires du pôle Aviation concerne uniquement la société Reims Aviation Industries.
- GECI International constitue la Holding.

en K€	Avril.12-Mars.13					Avril.11-Mars.12				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	61 077	3 443	2 888	-4 769	62 639	58 367	6 273	12 738	-16 491	60 887
Autre Produits courants		8		0	8	19	472		0	491
Coûts directs	-45 077	-6 151	-1 967	1 479	-51 716	-42 264	-46 918	-7 319	11 763	-84 739
<b>Marge sur coûts directs</b>	16 000	-2 701	921	-3 290	10 930	16 122	-40 174	5 419	-4 728	-23 361
% du chiffre d'affaires	26,2%				0,0%	27,6%				0,0%
Coûts généraux et administratifs	-12 128	-5 652	-11 345	3 294	-25 830	-12 753	-7 549	-5 642	5 191	-20 754
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	3 872	-8 352	-10 424	4	-14 900	3 369	-47 723	-223	462	-44 114
Autres Produits et Charges Opérationnels	-211	-5 564	-1 004	-12	-6 790	-538	-48 452	-283	0	-49 273
<b>Résultat opérationnel Net</b>	3 661	-13 916	-11 428	-8	-21 691	2 831	-96 175	-506	463	-93 388
Coût de l'endettement financier net	398	-284	-948	-388	-1 222	309	-449	-355	-463	-959
Autres charges et produits financiers	-81	-119	-403	394	-209	-50	-98	-72	0	-220
<b>Résultat courant avant impôt</b>	3 978	-14 320	-12 778	-2	-23 122	3 089	-96 722	-933	-1	-94 567
Impôts sur les bénéfices	-101	0	110	1	10	-173	0	-204	0	-377
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>	3 877	-14 320	-12 668	0	-23 112	2 916	-96 722	-1 137	-1	-94 944
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			32 406	0	32 406					0
<b>Résultat net</b>	3 877	-14 320	19 737	0	9 294	2 916	-96 722	-1 137	-1	-94 944
<b>Part du groupe</b>	3 894	-26 267	19 737	0	-2 636	2 915	-84 094	-1 137	-1	-82 316
Intérêts minoritaires	-17	11 947		0	11 930	1	-12 629	0	0	-12 628

Le Chiffre d'affaires du Pôle d'ingénierie se compose de :

- 59 216 K€ de CA externe.
- 512 K€ de CA vers le pôle Aviation.
- 1 349 K€ de refacturations à la Holding.

Le pôle Ingénierie est cédé au groupe ALTEN durant l'exercice 2013-2014, et le pôle Aviation sera amputé de ses deux filiales représentatives durant la même période, de sorte que le périmètre d'activités de Geci International ne comprend que l'Inde l'Afrique du sud et le Royaume-Uni au travers d'une filiale dans chacun de ces pays. Ces activités ont réalisé sur l'exercice 2012-13 un chiffre d'affaires contributif de 1,5 M€ pour un résultat net contributif de -0,2 M€.

### 3.5.1.2. Principaux agrégats du poste du bilan par secteur d'activité

en k€	Avril.12-Mars.13					Avril.11-Mars.12					
	ACTIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holdings	Eliminations Inter secteurs	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holdings	Eliminations Inter secteurs	Total
	Actifs Sectoriels	25 510	6 521	13 037	-1 839	43 230	47 971	29 634	69 140	-79 897	66 848
	Actifs non affectés					0					0
	<b>Total Actif</b>	<b>25 510</b>	<b>6 521</b>	<b>13 037</b>	<b>-1 839</b>	<b>43 230</b>	<b>47 971</b>	<b>29 634</b>	<b>69 140</b>	<b>-79 897</b>	<b>66 848</b>
	<b>PASSIF</b>										
	Capitaux Propres			-34 395		-34 395			-45 096		-45 096
	Passifs sectoriels	28 640	31 969	18 855	-1 839	77 626	30 418	118 050	43 373	-79 897	111 943
	Passifs non affectés					0					0
	<b>Total Passif</b>	<b>28 640</b>	<b>31 969</b>	<b>-15 540</b>	<b>-1 839</b>	<b>43 230</b>	<b>30 418</b>	<b>118 050</b>	<b>-1 723</b>	<b>-79 897</b>	<b>66 848</b>

### 3.5.1.3. Indication des actifs non courants par zone géographique

en K€	Avril.12-Mars.13					Avril.11-Mars.12					
	ACTIF	France	Union Européenne	Autres Pays	Eliminations Inter secteurs	Total	France	Union Européenne	Autres Pays	Eliminations Inter secteurs	Total
	Actifs non Courants Sectoriels	16 937	443	123		17 503	20 075	530	144		20 749
	<b>Total Actif non courant</b>	<b>16 937</b>	<b>443</b>	<b>123</b>	<b>0</b>	<b>17 503</b>	<b>20 075</b>	<b>530</b>	<b>144</b>	<b>0</b>	<b>20 749</b>

## 3.6. Notes annexes

### 3.6.1. Faits marquants, activité et perspectives

#### **POLE AVIATION**

La filiale Sky Aircraft SAS du pôle Aviation, a été déconsolidée à compter du 1er avril 2012, et a été classée en activités abandonnées au 31 mars 2013. Pour rappel, au 31 mars 2012, les frais de développement du programme « Skylander » avaient été intégralement passés en charges, ce qui avait impacté le résultat de l'exercice 2011/12 à hauteur de -88 millions d'euros.

#### **POLE EXPERTISE ET INGENIERIE**

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires externe de 59,2 M€, en croissance de 8,4% par rapport à l'exercice précédent.

En France, le groupe réalise une croissance de 19,2 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice, grâce à son expertise reconnue et au dynamisme commercial de ses différentes entités.

A l'international, les activités en revanche sont en baisse d'environ 6% comparées à l'exercice précédent tant en Allemagne, qu'en Espagne et Corée.

### 3.6.2. Evènements postérieurs à la clôture

Le Pôle Aviation était composé de trois filiales :

- Sky Aircraft : Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.
- GECI Aviation Industries : suite à un redressement fiscal de début d'année 2013, et à la liquidation judiciaire de Sky Aircraft, GECI Aviation Industries, holding intermédiaire sans activité, qui détenait les titres de Sky Aircraft, ne disposait plus d'aucune ressource pour faire face à son passif exigible. Le Tribunal de Commerce de Paris a donc décidé sa liquidation judiciaire le 29 août 2013
- Reims Aviation Industries a été placée en redressement judiciaire en date du 10 septembre 2013. Parmi les offres présentées au Tribunal de Commerce, celui ci a retenu celle de la société ASI INNOVATION, en raison notamment des accords de partenariat qu'elle contenait avec le groupe chinois AVIC. La mise en Liquidation Judiciaire de Reims Aviation Industries a donc été ordonnée en date du 25 mars 2014 ainsi que la cession des actifs à ASI INNOVATION

GECI Aviation, holding du Pôle Aviation, a été placée en redressement judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de Briey en date du 26 février 2014.

Le Pôle Ingénierie de GECI International a fait l'objet d'une offre de reprise par le groupe Alten ; reprise comprenant les filiales GECI SYSTEMES, AGIR, GECI Services, GECI Engineering Services (Roumanie), GECI Ingenieria (Espagne), GECI GmbH (Allemagne), et DOPS (Allemagne). Ces filiales seront déconsolidées en mars 2014.

Le processus de reprise, débuté en novembre 2013 par la signature d'un protocole d'accord global, s'est poursuivi par la mise en place de différents accords particuliers, et la levée de plusieurs conditions suspensives. La cession est devenue définitive suite à l'homologation du protocole de conciliation par les Tribunaux de Commerce de Paris et de Nanterre le 3 mars 2014, et la signature des différents actes de cession des droits sociaux début mars 2014.

Suite à cette cession, GECl International conserve néanmoins une activité d'ingénierie à travers ses filiales au Royaume Uni, en Inde et en Afrique du Sud

### 3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau des filiales et participations.

Les évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

- **SKY Aircraft**, La filiale a été liquidée en avril 2013, la déconsolidation a été prise en compte dans les comptes consolidés lors de l'exercice 2012-2013.

- **Mohacs International**, a été liquidée en septembre 2012, la déconsolidation a été prise en compte dans les comptes consolidés lors de l'exercice 2012-2013.

### 3.6.4. Base de préparation des états financiers consolidés et continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 Mars 2013 ont été établis en conformité au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[Http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et seront arrêtés par le conseil d'administration prévu pour le mois d'avril 2014. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires de GECl International lors de l'assemblée générale annuelle convoquée pour mai 2014.

Les principes comptables ainsi que les méthodes d'évaluation, appliqués aux comptes Groupe clos le 31 mars 2012 ont été reproduits aux états financiers consolidés Groupe clos le 31 mars 2013, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétation tels que décrits ci-dessous.

Les comptes au 31 Mars 2013 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 31 mars 2014. Au résultat de la cession du Pôle Ingénierie à ALTEN la société GECl International retrouvera une situation financière in bonis lui permettant de développer une activité éventuellement bénéficiaire.

La capacité de GECl International à faire face à l'ensemble de ses engagements au terme de la cession du Pôle Ingénierie à ALTEN repose sur un plan de trésorerie prévisionnel sur 18 mois couvrant la période de février 2014 à juillet 2015 élaboré par la société avec l'aide de ses conseils.

Certaines incertitudes résiduelles pourraient peser néanmoins sur ces prévisions, liées notamment à :

- l'évolution des litiges en cours tels que les procédures intentées devant les prud'hommes par d'anciens salariés du groupe ayant été licenciés ;
- ou d'éventuels contentieux avec les fournisseurs dans le cadre des discussions menées auprès de ces derniers pour obtenir des étalements ou des réductions de dettes.

La position du management, compte tenu des actions menées depuis plusieurs semaines, est de considérer que les négociations de remboursement des créanciers permettent de garantir la pérennité de GECl International pendant la durée de son plan de trésorerie de 18 mois.

Par ailleurs, les prévisions de trésorerie n'incluent aucun remboursement des comptes courants des actionnaires GTH (11.9 M€) et Air Invest (4.1 M€), ceux-ci ayant confirmé qu'ils n'appelleront pas de remboursement tant que cet appel sera susceptible d'entraîner de nouvelles difficultés financières pour le Groupe.

### 3.6.5. Normes, amendements et interprétation appliqués

Les normes et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er avril 2012 n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation et de présentation des comptes. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- **IFRS 7 amendée** « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers »
- **IAS 12 amendée** « recouvrement des actifs sous-jacents ».

### 3.6.6. Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2013

GECl International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire que pour l'exercice ouvert le 1er avril 2013. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

Normes sur les méthodes de consolidation :

- **IFRS 10** - Etats financiers consolidés
- **IFRS 11** - Partenariats
- **IFRS 12** - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- Amendement **IAS 27 révisée** - Etats financiers individuels
- Amendement **IAS 28 révisée** - Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises

Autres normes :

- **IAS 1 amendée** « Présentation des autres éléments du résultat global »
- Amendements à **IAS 19 révisée** - Avantages du personnel
- Amendements à **IFRS 7 révisée** « Information à fournir dans le cadre de compensation des actifs et passifs financiers »
- **IFRS 13** « Evaluation à la juste valeur »
- Amendements à **IAS 32 révisée** - Compensation des actifs et passifs financiers

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels sur les états financiers consolidés est en cours d'analyse, en particulier, au regard d'IFRS 11 sur le traitement de la Joint-Venture AeroEuro Engineering India afin de déterminer si ce partenariat doit être classé en opération conjointe ou en coentreprise.

### 3.6.7. Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) applicables au 31 mars 2013.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants les actifs et passifs qu'il s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation, lequel peut s'étendre au-delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

### 3.6.8. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'AeroEuro Engineering India qui est consolidée suivant la méthode de l'intégration proportionnelle, et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

Tous les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 Mars 2013.

### 3.6.9. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

### 3.6.10. Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen ; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture ; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

## 3.6.11. Instruments financiers

### 3.6.11.1. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

### 3.6.11.2. Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

### 3.6.11.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

### 3.6.11.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

### 3.6.11.5. Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

## 3.6.12. Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

### 3.6.13. Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

### 3.6.14. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activité abandonnée

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées. De ce fait, certains éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent font l'objet de reclassements afin de présenter une information comparative relative à ces activités abandonnées.

### 3.6.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";
- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

### 3.6.16. Subventions et Crédits d'impôts

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites sur la ligne « Autres Produits courants ».

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Lorsque les subventions concernent des dépenses de développement qui ont été activées, le montant total est étalé sur la durée de vie des dépenses activées afin de compenser les dotations aux amortissements du bien concerné. Si les dépenses activées n'ont pas encore donné lieu à des amortissements, le montant de ces subventions est neutralisé en produit constaté d'avance.

### 3.6.17. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les goodwill), des plus ou moins-value de cession, d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

### 3.6.18. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36 et les plus et moins-values de cession des actifs corporels et incorporels.

### 3.6.19. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables et crédits d'impôts non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable.

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI Systèmes et AGIR.

#### Traitement comptable de la CVAE :

Depuis 2010, la taxe professionnelle est remplacée par deux nouvelles contributions :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle.
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe considère d'une part, que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés et d'autre part, qu'en substance, la CET est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue.

En conséquence, la CVAE est donc toujours considérée en charges opérationnelles, traitement analogue à celui appliqué à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

### 3.6.20. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

### 3.6.21. Immobilisations

#### 3.6.21.1. Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des frais relatifs aux projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,

- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

#### 3.6.21.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

#### 3.6.21.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

Les contrats de location, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif, sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

#### 3.6.21.4. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

### 3.6.22. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

### 3.6.23. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA.

### 3.6.24. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

### 3.6.25. Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,1 point.

Le groupe reste responsable du recouvrement des créances clients cédées dans le cadre de contrats d'affacturage. Aussi, ces créances sont maintenues à l'actif avec une contrepartie en « Passifs financiers courants ». Il ne s'agit pas d'affacturage déconsolidant.

### 3.6.26. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non), dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée dès lors que son effet est significatif et est comptabilisée en charges financières.

### 3.6.27. Retraites et autres engagements vis-à-vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 3,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière a pris en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société a modifié les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

### 3.6.28. Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés à des plans d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

### 3.6.29. Gestion du risque financier

#### 3.6.29.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit ;
- risque de liquidité ;

- risque de marché.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

### 3.6.29.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le groupe a mis en place un système d'affacturage qui concerne les principaux clients. L'encours moyen est d'environ 4,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

### 3.6.29.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les dettes financières du groupe à la date du 31 mars 2013 s'établissent à 26,9 M€ et sont détaillées en note 7 de l'annexe.

En outre, le Groupe doit faire face à un passif échu estimé à environ 25 M€ au 30 avril 2014 (chiffre non audité), principalement constitué de dettes fournisseurs et de dettes fiscales et sociales.

Les négociations menées avec les principaux créanciers du Groupe sont en cours et permettent de diminuer la dette globale. Selon le management, le groupe pourra donc faire face à ces dettes échues renégociées, nonobstant les incertitudes résiduelles mentionnées au paragraphe 3.6.4.

Par ailleurs, le groupe a bénéficié d'avances reçues remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander. Au 31 mars 2013, elles s'élèvent à 21,2 M€, provenant de la Région Lorraine.

La région Lorraine dans le cadre de l'implantation de la société Sky Aircraft et le développement du programme Skylander a accordé à la société Sky Aircraft des aides : 9,1 M€ au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la Sky Aircraft quitterait la région ; 7,1 M€ au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion ; 5 M€ au titre d'une avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet. Dans le cadre des accords conclus avec le Conseil Régional de Lorraine, des engagements de remboursement avaient été donnés par GECE International pour ces 3 avances et par GECE Aviation pour la seule avance de 9,1 M€.

En décembre 2012 et en janvier 2013, le payeur général de Lorraine a appelé en garantie GECE International pour le remboursement des 3 avances et GECE Aviation pour le remboursement de l'avance de 9,1 M€. La Région Lorraine a fait séquestrer 3,9 millions d'euros du CIR 2012 du groupe, ainsi que d'autres montants moins significatifs sur les différents comptes bancaires du groupe.

Dans le cadre du protocole de cession du Pôle Ingénierie à Alten en février 2014, il a été conclu un accord avec la Région Lorraine, décidant du paiement de 4 millions d'euros à la Région Lorraine, en contrepartie de la mainlevée des différentes procédures d'exécution forcées. Le contentieux sur le fond pour recouvrer le reliquat des diverses avances consenties se poursuivra.

Il a été provisionné dans les comptes sociaux de la holding GECE International, une provision de 4 millions d'euros sur ce dossier litigieux.

GECE International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer d'autre provision sur l'exercice 2012/2013 au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECE Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région.

#### 3.6.29.4. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Au 31 mars 2013	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2013
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers		0	5 518	20 258	1 103	0	20 258	6 621	26 880
Autres passifs non courants				1 989			1 989		1 989
Dettes fournisseurs	14 692						14 692		14 692
Passifs sur contrats encours	540						540		540
Impôts	61						61		61
Autres passifs courants	24 957						24 957		24 957
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 033						4 033		4 033
<b>Position nette</b>	<b>36 218</b>	<b>5 518</b>	<b>22 247</b>	<b>1 103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 465</b>	<b>6 621</b>	<b>65 086</b>

Au 31 mars 2012	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2012
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers	7 328	4 260	35 343	1 131	5 996		48 667	5 391	54 058
Autres passifs non courants			1 067				1 067		1 067
Dettes fournisseurs	23 500						23 500		23 500
Passifs sur contrats encours	996						996		996
Impôts	41						41		41
Autres passifs courants	30 294						30 294		30 294
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 046						4 046		4 046
<b>Position nette</b>	<b>66 204</b>	<b>4 260</b>	<b>36 410</b>	<b>1 131</b>	<b>5 996</b>	<b>0</b>	<b>108 610</b>	<b>5 391</b>	<b>114 001</b>

### 3.6.29.5. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine est inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le Groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

### 3.6.29.6. Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différencierait de la devise de paiement des coûts directs.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- l'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie) ;
- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde créances commerciales/crédit fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa) ;
- le résultat net des filiales étrangères : GECI South Africa en ZAR et GECI India et AeroEuro India en Roupies.

Le Pôle Aviation, quant à lui, est plus exposé au risque de change. Une partie significative des équipements des avions est achetée en Dollars.

La Société mettra en place une politique de gestion stricte du risque de change en faisant autant que possible coïncider les recettes et les dépenses en Dollars et procédera à la couverture du risque de change au moyen d'achat-ventes de Dollars à terme ou d'achat d'options pour se prémunir des variations excessives des devises.

A l'avenir, les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur le résultat du Groupe, la marge opérationnelle du Pôle Aviation étant essentiellement réalisée en Dollars.

### 3.7. Notes sur les comptes consolidés

#### Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Facturations		62 059	59 777
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		580	1 111
<b>Chiffre d'Affaires (dont frais refacturés)</b>		<b>62 639</b>	<b>60 887</b>

Les informations ci-après correspondent à la contribution (CA externe) de chaque pôle au Chiffre d'affaires consolidé.

Répartition CA Ingénierie (K€)	F13 (2012-13)		F12 (2011-12)	
France	37 237	68%	31 249	57%
Union Européenne	20 634	38%	22 002	40%
Autres Zones	1 342	2%	1 363	2%
<b>Total Consolidé</b>	<b>59 213</b>	<b>100%</b>	<b>54 614</b>	<b>100%</b>

Répartition CA Aviation (K€)	F13 (2012-13)		F12 (2011-12)	
France	1 330	21%	909	14%
Union Européenne	1 070	17%	2 680	43%
Autres Zones	1 026	16%	2 684	43%
<b>Total Consolidé</b>	<b>3 426</b>	<b>55%</b>	<b>6 273</b>	<b>100%</b>

Le Chiffre d'affaires « Ingénierie » dont la croissance est de 8,4 % est essentiellement liée aux activités réalisées en France ou la croissance fut de 19,2 %.

Répartition CA Ingénierie (K€)	F13 (2012-13)		F12 (2011-12)	
Aéronautique	47 370	87%	41 848	77%
Spatial	6 115	11%	6 220	11%
Transport	535	1%	2 132	4%
Propulsion/Energie	1 275	2%	1 671	3%
Naval	3 297	6%	2 344	4%
Autres (dont Génie civil)	621	1%	399	1%
<b>Total</b>	<b>59 213</b>	<b>100%</b>	<b>54 614</b>	<b>100%</b>
Répartition CA Aviation (K€)	F13 (2012-13)		F12 (2011-12)	
Vente avions neufs	852	14%	2 602	41%
Vente avions rétrofités		0%	0	0%
SAV et pièces	1 670	27%	3 445	55%
Prestations heures de vol	904	14%	226	4%
<b>Total</b>	<b>3 426</b>	<b>55%</b>	<b>6 273</b>	<b>100%</b>

L'augmentation du chiffre d'affaires de l'Ingénierie dans le secteur aéronautique est due à la montée en puissance chez le client Eurocopter (+143%) et Airbus en France (+21%).

Le chiffre d'affaires du pôle Aviation s'élevait en 2012/2013 à 3,4 M€.

## Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Frais de personnel		40 828	52 380
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		8 285	23 574
Amortissements et provisions		1 469	2 039
Achats de marchandises		3 369	2 133
Provisions sur Stocks		-81	5 939
Autres Produits (CIR)		-4 024	-6 366
Licences informatiques et autres charges		1 870	5 040
<b>Coûts Directs</b>		<b>51 715</b>	<b>84 739</b>

## Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Frais de personnel		9 247	10 721
Loyers et frais de locaux		2 370	1 714
Frais de télécommunication et frais postaux		379	248
Honoraires, consultants, contractors		3 969	2 044
Frais de représentation (Marketing)		177	1 144
Impôts et Taxes		705	688
Amortissements et provisions		6 636	1 798
Frais véhicules de société		465	377
Assurances		451	509
Frais bancaires		197	164
Frais de Recrutement et Formation		244	301
Affecturation		136	117
Documentations, autres fournitures de bureau petits informatiques		248	239
Frais de siège (frais de bourse, jetons de présence)		73	83
Autres charges		534	606
<b>Frais généraux</b>		<b>25 830</b>	<b>20 754</b>

## Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Dotation aux provisions pour litiges		0	-400
Provisions sur sortie de périmètre RAI suite à liquidation		-5 182	0
Redressement CIR GECSystèmes 2008-2011		0	-317
Désactivation Frais Développement Skylander 2008-2011		0	-51 720
CIR lié au développement du SkyAircraft		0	3 734
Pénalités		-380	-531
Provisions de Restructuration		-933	0
Autres		-295	-39
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>		<b>-6 790</b>	<b>-49 273</b>

La difficulté financière que traverse le groupe a engendré des retards de paiement dans l'acquittement des obligations sociales et fiscales, les pénalités sont liées essentiellement à cette situation. Une provision de restructuration de 0,9M€ a été également prise en compte dans les comptes consolidés. Enfin, il a été comptabilisé pour 5,2M€ de dépréciation, en prévision de la sortie de périmètre de la filiale Reims Aviation Industries en mars 2014, suite à sa liquidation judiciaire.

## Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres produits et Charges Financiers »

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Revenu financier (Placement ..)		17	8
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-1 239	-967
<b>Coût de l'Endettement Financier Net</b>		<b>-1 222</b>	<b>-959</b>
Gains et pertes de change		-71	-109
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-60	-41
Plus value sur VMP		-5	-20
Autres		-73	-50
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>-209</b>	<b>-220</b>

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

## Note 6 : Immobilisations

### a. Immobilisations incorporelles et corporelles

En k€	Imm. Incorporelles				Imm. Corporelles				Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Total	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	Total	
<b>Valeur brute au 31 mars 12</b>	<b>5 401</b>	<b>2 457</b>	<b>0</b>	<b>7 857</b>	<b>4 030</b>	<b>6 042</b>	<b>4</b>	<b>10 076</b>	<b>17 933</b>
Acquisitions	83			83	310	8	25	343	426
Crédit bail	146			146		204		204	350
Cessions				0				0	0
Ecart conversion	-4			-4	-5	-4		-9	-13
Variation de périmètre	-202			-202	-570	-917		-1 487	-1 689
Autres (reclassement)				0				0	0
<b>Valeur brute au 31 Mars 13</b>	<b>5 423</b>	<b>2 457</b>	<b>0</b>	<b>7 880</b>	<b>3 766</b>	<b>5 333</b>	<b>29</b>	<b>9 128</b>	<b>17 008</b>
<b>Amortissements au 31 mars 12</b>	<b>2 934</b>	<b>2 457</b>		<b>5 391</b>	<b>2 386</b>	<b>3 683</b>	<b>0</b>	<b>6 069</b>	<b>11 460</b>
Dotation	705			705	1 277	1 085		2 362	3 066
Variation de périmètre	-105			-105	-326	-572		-897	-1 002
Reprise sur cessions				0				0	0
Ecart conversion	2			2	-4	-2		-6	-4
Autres (reclassement)				0				0	0
<b>Amortissements au 31 Mars 13</b>	<b>3 536</b>	<b>2 457</b>	<b>0</b>	<b>5 992</b>	<b>3 333</b>	<b>4 194</b>	<b>0</b>	<b>7 527</b>	<b>13 520</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 13</b>	<b>1 886</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 888</b>	<b>432</b>	<b>1 139</b>	<b>29</b>	<b>1 600</b>	<b>3 488</b>

**b. Immobilisations financières**

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants				Total
		Prêts	Autres actifs Non courants	Dépôts de garantie		
				Placés en actions	Simple	
<b>Valeur brute au 31 mars 12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>13 449</b>	<b>0</b>	<b>827</b>	<b>14 278</b>
Acquisitions/Augmentations					20	20
Variation de périmètre Périmètre	-2				-1	-3
Cessions/Remboursements			-6			-6
Ecart conversion						0
Autres						0
<b>Valeur brute au 31 Mars 13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 443</b>	<b>0</b>	<b>845</b>	<b>14 288</b>
<b>Dépréciations au 31 mars 12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotation					273	273
Reprise sur cessions						0
Ecart conversion						0
Autres						0
<b>Dépréciations au 31 Mars 13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>273</b>	<b>273</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 443</b>	<b>0</b>	<b>572</b>	<b>14 015</b>

### c. Contrat de location financement

Les immobilisations faisant l'objet de contrat de location financement comprises essentiellement dans les postes logiciels et matériels informatiques s'élèvent à :

Immobilisations en Location Financement	En K€			Valeur nette au 31/03/2013
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumul des Dotations aux amortissements	
Immobilisations Incorporelles	2 346	(468)	(1 112)	1 235
Immobilisations Corporelles	3 821	(662)	(2 414)	1 407
<b>Total</b>	<b>6 167</b>	<b>(1 130)</b>	<b>(3 525)</b>	<b>2 641</b>

Engagements de crédit bail	En K€			Prix de rachat résiduel
	Redevances payées		à payer total	
	exercice	cumul		
Immobilisations Incorporelles	716	2 141	689	
Immobilisations Corporelles	773	3 641	782	8
<b>Total</b>	<b>1 489</b>	<b>5 782</b>	<b>1 471</b>	<b>8</b>

Engagements de crédit bail	En K€			Total
	Redevances à payer			
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Immobilisations Incorporelles	519	170		689
Immobilisations Corporelles	591	191		782
<b>Total</b>	<b>1 110</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>1 471</b>

### d. Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2013		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	14 015	14 015			14 015	
Clients et comptes rattachés	13 574	13 574			13 574	
Actifs sur contrats en cours	4 287	4 287			4 287	
Impôts	49	49			49	
Autres actifs courants	3 784	3 784			3 784	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 033	4 033	4 033			
<b>Actifs</b>	<b>39 742</b>	<b>39 742</b>	<b>4 033</b>	<b>0</b>	<b>35 710</b>	<b>0</b>
Dettes financières	26 880	26 880				26 880
Autres passifs non courants	1 989	1 989				1 989
Passifs sur contrats encours	540	540				540
Dettes fournisseurs	14 692	14 692				14 692
Impôts	61	61				61
Autres passifs courants	24 957	24 957				24 957
<b>Passifs</b>	<b>69 119</b>	<b>69 119</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>69 119</b>

en milliers d'euros	Au 31 mars 2012		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	14 277	14 277			14 277	
Clients et comptes rattachés	20 692	20 692			20 692	
Actifs sur contrats en cours	4 254	4 254			4 254	
Impôts	216	216			216	
Autres actifs courants	14 208	14 208			14 208	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 046	4 046	4 046			
<b>Actifs</b>	<b>57 693</b>	<b>57 693</b>	<b>4 046</b>	<b>0</b>	<b>53 647</b>	<b>0</b>
Dettes financières	54 058	54 058				54 058
Autres passifs non courants	1 067	1 067				1 067
Passifs sur contrats encours	996	996				996
Dettes fournisseurs	23 500	23 500				23 500
Impôts	41	41				41
Autres passifs courants	30 294	30 294				30 294
<b>Passifs</b>	<b>109 955</b>	<b>109 955</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>109 955</b>

## Note 7 : Dettes financières

	En k€	Mars.13			Mars.12
		Total	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans à + de 5 ans	
Avances perçues du Factor	4 802	4 802			2 751
Compte-Courant actionnaires	16 231			16 231	15 397
Autres dettes financières	156			156	698
Avances remboursables	78			78	28 778
Dettes de crédit-bail	1 390	287		1 103	2 322
Mobilisation de créances CIR	3 794	0		3 794	3 794
Découverts et autres	430	430			318
<b>Dettes financières</b>	<b>26 880</b>	<b>5 518</b>	<b>21 361</b>	<b>0</b>	<b>54 058</b>
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>5 518</i>	<i>5 518</i>			<i>11 588</i>
<i>dont long terme</i>	<i>21 361</i>		<i>21 361</i>	<i>0</i>	<i>42 470</i>
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>-4 033</b>	<b>-4 033</b>			<b>-4 046</b>
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	<b>22 847</b>	<b>1 486</b>	<b>21 361</b>	<b>0</b>	<b>50 012</b>

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1,1 point, en ce qui concerne les filiales françaises (GECI Systèmes et AGIR). La filiale allemande DO Professional Services GmbH a procédé également à la factorisation de ses créances.

Les compte-courants actionnaires sont rémunérés à 0% pour celui de Monsieur Serge Bitboul, 4,05% pour celui de GTH, et 3,50% est prévu pour celui d'Air Invest.

La créance CIR de l'année 2010, a été mobilisée auprès de la Société Générale en octobre 2011. Le maintien en dette est lié à l'effet non déconsolidant de l'opération.

## Note 8 : Provisions

	En k€	Mars.12	Variation du périmètre	Reprises suite		Mars.13
				Dotations	à consommation Reprises non utilisées	
<b>Provisions clients</b>		<b>404</b>	<b>-198</b>	<b>1 388</b>	<b>181</b>	<b>1 413</b>
<b>Provisions autres actifs courants</b>		<b>5 709</b>		<b>7 339</b>	<b>5 626</b>	<b>7 422</b>
Litiges prud'hommaux		188				188
Provision pour impôts		0				0
Provision pour risques et litiges		415		4 952	262	5 105
<b>Provisions courantes</b>		<b>603</b>	<b>0</b>	<b>4 952</b>	<b>262</b>	<b>5 293</b>
<b>Provisions non courantes</b>		<b>400</b>	<b>-128</b>	<b>1 785</b>		<b>2 057</b>
<b>Provisions retraites et assimilées</b>		<b>986</b>	<b>-42</b>	<b>213</b>		<b>1 157</b>
<b>Total des Provisions</b>		<b>8 102</b>	<b>-368</b>	<b>15 677</b>	<b>6 069</b>	<b>17 342</b>

Lors de l'exercice, le litige avec la Région Lorraine, dont le risque total est de 21 millions d'euros, a été comptabilisé pour 4 millions d'euros, après consultation de ses conseils. D'autres litiges avec des fournisseurs ont été également provisionnés pour 0,5 millions d'euros. Enfin, des provisions sur le redressement fiscal sur GECI Aviation Industries ont été comptabilisées pour 0.4 millions d'euros.

Par ailleurs, le stock de pièces, ainsi que les encours de Reims Aviation Industries ont été dépréciés en totalité. Et une provision de charge pour travaux supplémentaire sur l'avion SN98 a également été prise en compte pour 0.4 millions d'euros. Par ailleurs, la totalité de ses actifs a été déprécié en raison de sa liquidation judiciaire en mars 2014.

## Note 9 : Stocks et encours

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Stocks de pièces		6 311	6 331
Provisions sur Stocks		-6 311	-5 426
Encours de production (Aviation)		1 028	1 778
Provisions sur encours		-1 028	
<b>Stocks et encours</b>		<b>0</b>	<b>2 682</b>

Le stock de pièces, ainsi que les encours de RAI sont dépréciés à 100%.

#### Note 10 : Actifs sur contrats en cours

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Encours sur Contrats d'ingénierie		4 287	4 254
<b>Actifs sur contrats en cours</b>		<b>4 287</b>	<b>4 254</b>

#### Note 11 : Clients et autres débiteurs

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Clients et compte rattachés		13 720	19 068
Provisions sur comptes clients		-1 413	-404
Factures à établir		1 267	2 028
<b>Clients et autres débiteurs</b>		<b>13 574</b>	<b>20 692</b>

#### Note 12 : Autres actifs courants

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Avances Fournisseurs		92	1 255
Créances sociales		36	111
Créances fiscales		2 172	11 488
Charges constatées d'avance		825	1 173
Créances diverses		659	181
<b>Autres actifs courants</b>		<b>3 784</b>	<b>14 208</b>

#### Note 13 : Passifs sur contrats en cours

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Encours sur contrats d'ingénierie		540	996
<b>Passifs sur contrats en cours</b>		<b>540</b>	<b>996</b>

## Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Fournisseurs et compte rattachés		10 808	18 447
Factures non parvenues		3 834	5 053
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>		<b>14 642</b>	<b>23 500</b>

## Note 15 : Autres passifs courants et non courants

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Dettes sociales		13 978	13 237
Dettes fiscales		9 227	13 737
Comptes clients créditeurs		1 030	2 375
Dettes d'immobilisations		50	183
Dettes diverses		653	411
Produits constatés d'avance		69	353
<b>Autres passifs courants</b>		<b>25 008</b>	<b>30 294</b>

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Avances Clients Aviation		1 989	1 067
<b>Autres passifs non courants</b>		<b>1 989</b>	<b>1 067</b>

## Note 16 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Impôts courants		-10	29
Impôts différés			348
<b>Charge d'impôts</b>		<b>-10</b>	<b>377</b>

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.

## Note 17 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril.12-Mars.13	Avril.11-Mars.12
Résultat net		9 294	-94 944
<b>Neutralisation :</b>			
Charge d'impôts		-10	377
Résultat des activités abandonnées		32 406	0
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôts</b>		<b>-23 122</b>	<b>-94 567</b>
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		-7 954	-32 531
Différence permanente lié à la non imposition du C.I.R.		-4 023	-3 316
Autres différences Permanentes			23
Régularisation Impôts Différés			348
Ecart de taux d'imposition		526	1 179
Impact impôts sur activités abandonnées		11 148	
Variation de l'impôt sur les déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		292	34 675
<b>Charge d'impôts du Groupe</b>		<b>-10</b>	<b>377</b>
Taux effectif d'impôt		0,0%	-0,4%

## Note 18 : Impôts différés Actif/Passif

Non Applicable

## Note 19 : Défis fiscaux non activés

	En k€	Mars.12 Base en devise	Exercice	Mars. 13 Base en devise	Mars.13 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
GECI Aviation SA		108 892	9 020	117 912	117 912	33,33%	39 300
GECI International		57 117	13 044	70 161	70 161	33,33%	23 385
Geci Ltd et Mohacs Int.en GBP		4 722	100	4 822	5 587	28,00%	1 564
Geci South Africa en ZAR		1 720	0	1 720	168	28,00%	47
GECI Ingenieria Espagne		24	241	265	265	30,00%	80
GES Romania en RON		1 102	2 080	3 182	713	16,00%	114
GECI India et Aéroeuro India en INR		10 538	24 192	34 730	496	30,90%	153
GECI Ukraine en UAH		542	-104	438	10	21,00%	2
<b>Total</b>		<b>184 658</b>	<b>48 573</b>	<b>233 230</b>	<b>195 312</b>		<b>64 645</b>

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

## Note 20 : Effectifs

				Mars.13	Mars.12
	Opérationnels	Productifs	Sous-traitants		
France	42	397	41	480	732
Allemagne	15	199	16	230	256
Angleterre	0	0	0	0	7
Espagne	2	21	0	23	33
Roumanie	5	28	3	36	44
Autres	4	26	0	29	22
<b>Effectif moyen</b>	<b>68</b>	<b>671</b>	<b>60</b>	<b>798</b>	<b>1 094</b>

## Note 21 : Engagements hors bilan

- a) La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 500.000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2013.

- b) Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECI International à GECI Systèmes. Au 31/03/2013, le montant de l'engagement est de 110 K€.

Cette caution est liée à l'établissement du siège social de la filiale GECI Systèmes à Suresnes.

- c) Site de Prunay : La filiale Reims Aviation Industries est titulaire d'un bail pour ses locaux. Le montant des loyers restant à courir jusqu'à la prochaine date de résiliation possible est de 206 K€.
- d) Les Sociétés GECE International et GECE Aviation ont mobilisé auprès de la Société Générale leurs créances de Crédit d'impôt Recherche de l'année 2010, pour un montant de référence de 2,9 M€ pour GECE International et 1,5 M€ pour GECE Aviation en date du 20 Octobre 2011. Le cédant étant en position de garant de l'établissement financier s'agissant d'une cession à titre d'escompte avec recours, le montant de 4,4 M€ figure en engagement à la date du 15 Avril 2015, date de remboursement par l'Etat du montant du C.I.R. à la Société Générale.
- e) Comme indiqué dans Le paragraphe 3.6.29.3 de ce rapport, la société GECE International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 M€. De manière identique, GECE Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 M€. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce stade, le Groupe conteste la validité juridique de ces appels en garantie.

	En k€				Mars.13 IFRS		Mars.12 IFRS
	Total	N+1	N+2	N+3	N+4 et au-delà		
Loyers restant dûs sur bail du siège social	-						1 782
Caution solidaire de RAI avec Av def	322	322					322
Caution sur loyers du siège social	-						277
Caution Coface de GECE Aviation	2 005					2 005	2 005
Caution Loyers au Portugal	-						25
Caution en Fav eur d'un Fournisseur	-						40
Loyers restant dûs sur bail de Suresnes ( Geci Systèmes)	110	110					192
Loyers restant dûs sur bail de Sky Aircraft (Chambley)	-						1 048
Loyers restant dûs sur bail de RAI (Reims)	206	206					206
Engagements sur LLD véhicules de sociétés	-						71
Avance remboursable Région Lorraine	21 200	21 200					21 200
Créances CIR2010 mobilisée auprès de la Société Générale	4 409					4 409	4 409
<b>Engagements hors bilan</b>	<b>28 252</b>	<b>21 838</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 414</b>		<b>31 576</b>
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF	30 115						19 198
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	30 115						19 198

## Note 22 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECE INTERNATIONAL est Serge BITBOUL qui détient, au 31/03/2013, 28,45% des actions de la société directement et indirectement via GECE TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Le montant des compte-courants créditeurs vis-à-vis des associés dans GECE INTERNATIONAL est de 12 090K€ au 31 mars 2013 dont 11 916 K€ vis-à-vis de GTH, dont 439 K€ de charges d'intérêts. Il était de 362 K€ au 31 mars 2012.

## Note 23 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 291 524 € [Rémunération fixe PDG GECI International : 250 000 € - Rémunération fixe DG GECI Aviation : 37 500 € - Avantages en nature : 4 024 €]
- Mme SANSONETTI, Secrétaire général, 183 623 € [Rémunération fixe : 138 462 € - Prime de vacances et 13ème mois 13 161 € - Rémunération variable : 32 000 €].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Il a été attribué aux autres administrateurs, au titre de l'exercice 2012/2013, un total de 15 000 € de jetons de présence qui n'ont pas encore été versés.

## Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars				France Audit International et Révision				Autres réseaux			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12	2012/13	2011/12
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International	197	352	40%	52%	78	0	100%	0%	74	185	39%	65%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises et étrangères intégrées globalement	296	320	60%	48%	0	0	0%	0%	114	99	61%	35%
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%			0%	0%
<b>Sous-Total</b>	<b>492</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>188</b>	<b>284</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>												
Juridique, fiscal, social												
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)												
<b>Sous-Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>Total des honoraires</b>	<b>492</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>188</b>	<b>284</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Note 25 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

- Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008 :

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009, 40 000 lors du Conseil du 9 juillet 2009, 20 000 lors du Conseil du 24 septembre 2009, 35 000 lors du Conseil du 26 novembre 2009, 10 000 lors du Conseil du 23 décembre 2009.

1 200 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 23 avril 2010, 30 000 lors du conseil d'administration du 23 juillet 2010, 110 000 lors du Conseil du 29 novembre 2010.

85 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 19 juillet 2011.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions, soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2013 est de 85 000 actions.

- Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011:

L'assemblée générale du 30 septembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 30 novembre 2014 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans. Durant l'exercice 2012-2013, aucune action n'a été attribuée au titre de ce nouveau plan.

#### Note 26 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2012/2013	Taux moyen 2011/2012
Ukraine - UAH	0,09581	0,09334	0,09394	0,09037
Royaume Uni - GBP	1,18259	1,19918	1,22638	1,15864
Inde - INR	0,01437	0,01470	0,01428	0,01518
Afrique du Sud - ZAR	0,08460	0,09773	0,09116	0,09767
Roumanie - RON	0,22628	0,22821	0,22389	0,23414

#### Note 27 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 906 375	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	955 345	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	33 861 720	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote.

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice, soit un total de 33 885 240 actions. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 85 000 actions pondéré prorata temporis, soit un total de 214 644 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf. note 25).

(En actions)	2012/13		2011/12		2010/11	
	Total	Moyenne pondérée	Total	Moyenne pondérée	Total	Moyenne pondérée
Actions en circulation	33 861 720	33 740 439	32 828 733	32 849 341	32 818 875	29 847 101
Actions auto-contrôle	-64 724	-69 843	-89 772	-108 108	-64 020	-78 819
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	33 796 996	33 670 596	32 738 961	32 741 233	32 754 855	29 768 281

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle

(En actions)	2012/13	2011/12	2010/11
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	33 670 596	32 741 233	29 768 281
Effet dilutif des stock-options et droits d'attribution d'actions gratuites	214 644	246 651	151 555
Nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action	33 885 240	32 987 884	29 919 836

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

### 3.8. Filiales et participations

#### Filiales

La société mère du groupe est GECI International. Elle est située à Paris, 33 avenue des Champs Elysées, au capital de 8 465 430,00 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
<b>France</b>				
<b>GECI International SA</b>	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
<b>GECI SYSTEMES SAS</b>	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
<b>GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries)</b>	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	86,46	86,46
<b>AGIR SAS</b>	ZE Jean Monnet 865 avenue de Bruxelles 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
<b>REIMS AVIATION INDUSTRIES SAS</b>	Aérodrome Reims Prunay 51360 PRUNAY	Globale	100	86,46
<b>GECI AVIATION INDUSTRIES SAS [i]</b>	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	100	86,46
<b>SKY AIRCRAFT SAS [ii]</b>	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	86,46
<b>Europe</b>				
<b>GECI GmbH</b>	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 HAMBOURG, ALLEMAGNE	Globale	100	100
<b>DOPS</b>	Sonderflughafen Friedrichshafener Strasse 2 82205 Gilching Allemagne	Globale	90	90
<b>GECI LTD</b>	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100
<b>GECI ENGINEERING SERVICES srl</b>	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 BUCAREST, ROUMANIE	Globale	100	100
<b>GECI Ingenieria Sl</b>	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne	Globale	100	100
<b>GECI Ukraine</b>	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	Globale	100	100
<b>Asie</b>				
<b>GECI Transportation and Engineering India Private Limited</b>	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi – 110001 - INDE	Globale	100	100
<b>Aeroeuro Engineering India Private Limited</b>	Punj Lloyd House, 17-18, Nehru Place, New Delhi - 110019 - INDE	Proportionnelle	50	50
<b>Afrique</b>				
<b>GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD [iii]</b>	1 <sup>st</sup> Floor Bedford Centre Office Tower, Cnr Smith & Bradford Roads, Bedfordview 2007 SOUTH AFRICA	Globale	100	100

[i] Cette société a été liquidée le 29 août 2013

[ii] Cette société a été liquidée le 16 avril 2013

[iii] Cette société est encours de liquidation

### 3.9. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes consolidés :

- La note 2-4 « Base de préparation des états financiers consolidés, et continuité d'exploitation », qui liste certaines incertitudes résiduelles postérieures à la cession du Pôle ingénierie à Alten, liées notamment à des litiges prud'homaux et à d'éventuels contentieux avec les fournisseurs. L'évolution de ces litiges, si elle était défavorable à la société, pourrait remettre en cause sa capacité à faire face à son passif. Cette même note annexe précise en outre que la situation « in bonis » de la société repose sur l'absence de demande de remboursement par les actionnaires GTH et Air Invest de leurs créances en compte courant, tant que cet appel sera susceptible d'entraîner de nouvelles difficultés financières pour la société ;
- La note 2-29-c. « Risque de liquidité », qui indique le montant des dettes ainsi que la position du Groupe au regard du litige qui l'oppose à la Région Lorraine ;
- La note de renvoi (2), après l'état du résultat global, qui mentionne l'impact de +32 M€ sur le résultat de l'exercice de la déconsolidation de Sky Aircraft, isolé en « Résultat des activités abandonnées » ;
- La note 2-2 « Evènements postérieurs à la clôture » qui détaille les différents mouvements de périmètre intervenus après la clôture au 31 mars 2013. A l'issue de ces mouvements, le périmètre d'activités du Groupe ne comprend plus que les filiales en Inde, au Royaume-Uni et en Afrique du sud, comme indiqué dans la note 1-5-a.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le

caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

*Fait à Courbevoie et à Paris, le 16 avril 2014*

Les commissaires aux comptes

---

**FAIR**

LAURENT BENOUDIZ

---

**MAZARS**

GAËL LAMANT

---

#### Avertissement :

Compte tenu d'une numérotation différente des comptes consolidés dans le rapport financier annuel, les renvois à des paragraphes du rapport des commissaires sur les comptes consolidés doivent être lus au travers de la table de correspondance ci-dessous :

Rapport CAC	Rapport financier
note 2-4	3.6.4
note 2.29c	3.6.29.3
note de renvoi (2)	dans 3.1
note 2.2	2.5

## 4.1. Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.13	Avril-Mars.12
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>13</b>	<b>7 851</b>	<b>12 486</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	<b>2</b>	818	3
Autres produits		-	0
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>8 669</b>	<b>12 490</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>7 212</b>	<b>7 938</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>210</b>	<b>268</b>
<b>Charges de personnel</b>		<b>2 036</b>	<b>4 706</b>
Salaires et traitements		1 337	3 437
Charges sociales		699	1 268
<b>Dotations d'exploitation</b>		<b>13 156</b>	<b>52 169</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>1</b>	170	177
Dotations aux provisions sur actif circulant		12 126	51 653
Dotations aux provisions pour risques et charges	<b>2</b>	860	339
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>25</b>	<b>31</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>22 639</b>	<b>65 112</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-13 970</b>	<b>-52 622</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>359</b>	<b>1 216</b>
Produits financiers de participations		0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	
Autres intérêts et produits assimilés		346	1 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	<b>2</b>	0	9
Différences positives de change		0	0
Produits nets sur cessions de VMP		13	207
<b>Charges financières</b>		<b>5 697</b>	<b>146 709</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	<b>2</b>	4 305	145 027
Intérêts et charges assimilées		1 294	1 487
Différences négatives de change		1	12
Charges nettes sur cessions de VMP		97	184
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-5 338</b>	<b>-145 493</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-19 308</b>	<b>-198 115</b>
Produits exceptionnels		115	660
Charges exceptionnelles		-4 962	826
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14</b>	<b>-4 846</b>	<b>-166</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>15</b>	-107	-51
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-24 047</b>	<b>-198 229</b>

## 4.2. Bilan

En k€		Mars 13	Mars 12
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles brutes		859	859
Immobilisations incorporelles amortissements		-455	-309
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>404</b>	<b>550</b>
Immobilisations corporelles brutes		282	260
Immobilisations corporelles amortissements		-234	-209
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>51</b>
Immobilisations financières brutes		153 417	153 417
Immobilisations financières dépréciations		-153 182	-148 877
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1/2</b>	<b>235</b>	<b>4 540</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>687</b>	<b>5 140</b>
Avances et acomptes versés sur commande		42	53
<b>Créances</b>	<b>2/3</b>	<b>16 551</b>	<b>14 662</b>
Créances clients et comptes rattachés bruts		36 003	30 339
Créances clients et comptes rattachés provision		-30 103	-23 814
Comptes courants sur filiales bruts		38 150	32 176
Comptes courant sur filiales provision		-34 463	-28 765
Comptes courants sur filiales net		3 687	3 411
Autres créances		6 964	4 726
<b>Disponibilités et divers</b>		<b>807</b>	<b>3 618</b>
Valeurs mobilières de placement		422	601
Disponibilités		49	2 335
Charges constatées d'avance	<b>3/5</b>	336	683
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>17 399</b>	<b>18 333</b>
Ecarts de conversion Actif	<b>8</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>18 087</b>	<b>23 474</b>
<b>En k€</b>			
<b>PASSIF</b>			
Capital social	<b>6</b>	8 465	8 227
Prime d'émission		46 195	44 862
Réserve légale		820	820
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-77 341	120 889
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-24 047</b>	<b>-198 229</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>-45 788</b>	<b>-23 313</b>
Provisions pour risques sur filiales		2	2
Autres provisions pour risques		4 933	340
Provision pour charges		549	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2</b>	<b>5 484</b>	<b>342</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>3</b>	<b>43 249</b>	<b>35 714</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		78	1
Comptes courants actionnaires		16 231	15 288
Comptes courants sur filiales		26 939	20 426
<b>Dettes diverses</b>	<b>3</b>	<b>15 142</b>	<b>10 411</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 097	3 557
Dettes fiscales et sociales		7 857	6 766
Autres dettes		1 188	87
Produits constatés d'avance	<b>3/5</b>	0	320
<b>DETTES</b>		<b>58 391</b>	<b>46 444</b>
Ecarts de conversion Passif	<b>8</b>	0	1
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>18 087</b>	<b>23 474</b>

## 4.3. Notes annexes

### 4.3.1. Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

GECI International, dans le cadre de sa recherche de financement du programme Skylander, avait signé un accord de financement avec le fonds d'investissement YA Global Master SPV LTD sous la forme d'un Standby Equity Distribution Agreement (SEDA). Ceci se traduit par l'émission de Bons d'Emission d'Actions.

Ainsi GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée à YA GLOBAL MASTERS le 26 avril 2012 d'un montant de 386 262,00 € par apport numéraire qui a donné lieu à la création de 180 000 actions nouvelles de nominal 0,25 €. Ces actions, souscrites au prix de 1,8959 €, ont permis d'augmenter le capital social de 45 000,00 €, le portant ainsi à 8 271 593,75 €, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 341 262,00 €.

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée à YA GLOBAL MASTERS le 3 mai 2012 d'un montant de 249 998,61 € par apport numéraire qui a donné lieu à la création de 144 341 actions nouvelles de nominal 0,25 €. Ces actions, souscrites au prix de 1,7320 €, ont permis d'augmenter le capital social de 36 085,25 €, le portant ainsi à 8 307 679,00 €, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 213 913,36 €.

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée à YA GLOBAL MASTERS le 24 mai 2012 d'un montant de 749 999,12 € par apport numéraire qui a donné lieu à la création de 506 004 actions nouvelles de nominal 0,25 €. Ces actions, souscrites au prix de 1,4822 €, ont permis d'augmenter le capital social de 126 501,00 €, le portant ainsi à 8 434 180,00 €, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 623 498,12 €.

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée à YA GLOBAL MASTERS le 30 mai 2012 d'un montant de 185 275,00 € par apport numéraire qui a donné lieu à la création de 125 000 actions nouvelles de nominal 0,25 €. Ces actions, souscrites au prix de 1,4822 €, ont permis d'augmenter le capital social de 31 250,00 €, le portant ainsi à 8 465 430,00 €, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 154 025,00 €.

La suspension de cotation de l'action GECI International sur Euronext le 7 Juin 2012 a mis fin à ce programme de financement.

GECI International a définitivement liquidé sa filiale MOHACS International sise au Angleterre.

Les deux sociétés opérationnelles de la Branche Aviation (Sky Aircraft et Reims Aviation Industries) ont fait l'objet de procédures collectives. Ces événements ont gravement mis en difficulté l'ensemble du Groupe GECI International.

En juillet 2012, GECI International entre en procédure de conciliation auprès du Tribunal de Commerce de Paris jusqu'en décembre 2012.

### 4.3.2. Evènements postérieurs à la clôture

#### Pôle Ingénierie :

La procédure de conciliation de Geci International a repris d'avril à septembre 2013. La conciliation a été transformée en mandat ad hoc en octobre 2013.

Les tribunaux de commerce de Paris et Nanterre ont accepté de prolonger les procédures jusqu'à leur terme en ce qu'il existait des négociations entamées sous l'égide de la conciliatrice avec plusieurs acquéreurs solides et susceptibles de reprendre tout ou partie des passifs des différentes entités. Le groupe ALTEN, parmi les acquéreurs est entré dans une période de négociation exclusive jusqu'à la formalisation d'un accord final

agrée par les tribunaux de commerce . Le Pôle Ingénierie de GECI International a fait l'objet d'une offre de reprise par le groupe Alten ; reprise comprenant les filiales GECI SYSTEMES, AGIR, GECI Services, GECI Engineering Services (Roumanie), GECI Ingenieria (Espagne), GECI GmbH (Allemagne), et DOPS (Allemagne).

Le processus de reprise, débuté en novembre 2013 par la signature d'un protocole d'accord global, s'est poursuivi par la mise en place de différents accords particuliers, et la levée de plusieurs conditions suspensives. La cession est devenue définitive suite à l'homologation du protocole de conciliation par les Tribunaux de Commerce de Paris et de Nanterre le 3 mars 2014, et la signature des différents actes de cession des droits sociaux début mars 2014. Ce protocole d'accord convient notamment de l'abandon de l'ensemble des créances et dettes réciproques entre GECI International et ses filiales, en particulier GECI Systèmes et d'un accord transactionnel avec la Région Lorraine.

Suite à cette cession, GECI International conserve néanmoins une activité d'ingénierie à travers ses filiales au Royaume Uni, en Inde et en Afrique du Sud

Le Pôle Aviation était composé de trois filiales :

- Sky Aircraft : Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

L'ouverture de la liquidation judiciaire de la société Sky Aircraft a entraîné deux conséquences pour GECI International :

- L'impossibilité de recouvrer ses financements ;
- Un appel en garantie immédiat par le Payeur Régional de Lorraine aux fins de remboursement de la totalité des avances consenties par le Conseil Régional de Lorraine, soit 21,1 M€.
- GECI Aviation Industries : suite à un redressement fiscal de début d'année 2013, et à la liquidation judiciaire de Sky Aircraft, GECI Aviation Industries, holding intermédiaire sans activité, qui détenait les titres de Sky Aircraft, ne disposait plus d'aucune ressource pour faire face à son passif exigible. Le Tribunal de Commerce de Paris a donc décidé sa liquidation judiciaire le 29 août 2013.
- Reims Aviation Industries a été placée en redressement judiciaire en date du 10 septembre 2013. Parmi les offres présentées au Tribunal de Commerce, celui-ci a retenu celle de la société ASI INNOVATION, en raison notamment des accords de partenariat qu'elle contenait avec le groupe chinois AVIC. La mise en Liquidation Judiciaire de Reims Aviation Industries a donc été ordonnée en date du 25 mars 2014 ainsi que la cession des actifs à ASI INNOVATION

GECI Aviation, holding du Pôle Aviation, a été placée en redressement judiciaire par jugement du Tribunal de Commerce de Briey en date du 26 février 2014.

#### 4.3.3. Règles de présentation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

#### 4.3.4. Continuité d'exploitation

Les comptes au 31 Mars 2013 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 31 mars 2014. Au résultat de la cession du Pôle Ingénierie à ALTEN la société GECI International retrouvera une situation financière in bonis lui permettant de développer une activité éventuellement bénéficiaire.

La capacité de GECI International à faire face à l'ensemble de ses engagements au terme de la cession du Pôle Ingénierie à ALTEN repose sur un plan de trésorerie prévisionnel sur 18 mois couvrant la période de février 2014 à juillet 2015 élaboré par la société avec l'aide de ses conseils.

Certaines incertitudes résiduelles pourraient peser néanmoins sur ces prévisions, liées notamment à :

- l'évolution des litiges en cours tels que les procédures intentées devant les prud'hommes par d'anciens salariés de la société ayant été licenciés ;
- ou d'éventuels contentieux avec les fournisseurs dans le cadre des discussions menées auprès de ces derniers pour obtenir des étalements ou des réductions de dettes.

La position du management, compte tenu des actions menées depuis plusieurs semaines, est de considérer que les négociations de remboursement des créanciers permettent de garantir la pérennité de GECI International pendant la durée de son plan de trésorerie de 18 mois.

Par ailleurs, les prévisions de trésorerie n'incluent aucun remboursement des comptes courants des actionnaires GTH (11.9 M€) et AirInvest (4.1 M€), ceux-ci ayant confirmé qu'ils n'appelleront pas de remboursement tant que cet appel sera susceptible d'entraîner de nouvelles difficultés financières pour le Groupe.

#### 4.3.5. Immobilisations

##### - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

##### - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

#### 4.3.6. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par

dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

#### 4.3.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 4.3.8. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

#### 4.3.9. Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECE INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises suivantes du groupe soit : GECE International, GECE Systèmes et AGIR.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECE International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

#### 4.3.10. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

#### 4.3.11. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

#### 4.3.12. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire

indépendant à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,00 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %.

## 4.4. Note sur les comptes sociaux

### Note 1 Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de développement				
Autres immobilisations incorporelles	859			859
<b>TOTAL</b>	<b>859</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>859</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements divers	48			48
Matériel de transport	0	21		21
Matériel de bureau, informatique et mobilier	212	1		213
Avances et acomptes	-			-
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>282</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	153 260			153 260
Prêts et autres immobilisations financières	156			156
<b>TOTAL</b>	<b>153 416</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>153 417</b>
<b>TOTAL</b>	<b>154 534</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>154 558</b>

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	309	145		454
<b>TOTAL</b>	<b>309</b>	<b>145</b>	<b>-</b>	<b>454</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements et divers	37	1		38
Matériel de transport	-	3		3
Matériel de bureau, informatique et mobilier	172	20		193
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>234</b>
<b>TOTAL</b>	<b>518</b>	<b>171</b>	<b>-</b>	<b>689</b>

## Note 2 Provisions

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises suite à consommation	Reprises non utilisées	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour risque sur les filiales	2		Exploitation	-	-	Exploitation	2
Autres provisions pour risques	340	252	Exploitation		-	Exploitation	592
		4 933	Exceptionnel	43	-	Exceptionnel	4 890
<b>Total prov. pour risques et charges</b>	<b>342</b>	<b>5 185</b>	-	<b>43</b>	-		<b>5 484</b>
Provisions sur titres de participation	148 877	4 305	Financier	-		Financier	153 182
			Exceptionnel	-		Exceptionnel	
Provisions sur comptes courants	28 765	5 697	Exploitation			Financier	34 462
			Exceptionnel	-		Exceptionnel	
Provisions sur comptes clients	23 814	6 428	Exploitation	139		Financier	30 103
			Exceptionnel	-		Exceptionnel	
<b>Total prov. pour dépréciation</b>	<b>201 456</b>	<b>16 430</b>		-			<b>217 747</b>
<b>TOTAL</b>	<b>201 798</b>	<b>21 615</b>		<b>43</b>	-		<b>223 231</b>

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
<b>Provisions au 31/03/12</b>	<b>148 877</b>	<b>28 765</b>	<b>2</b>	<b>177 644</b>
GEI Ukraine		-	-	-
GEI Systèmes	4 305			4 305
GEI India		-	-	-
Geci LTD				-
GEI GMBH				-
GES				-
GEI LLC				-
GA		22		22
<b>Mouvements 2012/2013</b>	<b>4 305</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>4 327</b>
<b>Provisions au 31/03/13</b>	<b>153 182</b>	<b>28 786</b>	<b>2</b>	<b>181 971</b>

### Note 3 Etat des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant Total</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	156	-	156
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (&gt; 1 an)</b>	<b>156</b>	<b>-</b>	<b>156</b>
Créances clients	36 003	36 003	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2	2	-
Etat - Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 030	1 030	-
Etat - Divers	5 907	3	5 904
Groupe et associés	38 150	38 150	-
Débiteurs divers	66	66	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (&lt; 1 an)</b>	<b>81 158</b>	<b>75 254</b>	<b>5 904</b>
Charges constatées d'avance (< 1 an)	336	336	-
<b>TOTAL</b>	<b>81 649</b>	<b>75 588</b>	<b>6 061</b>

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant Total</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an et cinq ans au plus</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	78	78	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	6 097	6 097	-
Personnel et comptes rattachés	682	682	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 247	1 247	-
Impôts sur les bénéfiques	21	21	-
Taxe sur la valeur ajoutée	5 706	5 706	-
Autres impôts, taxes et assimilés	202	202	-
Groupe et associés	43 170	26 939	16 231
Autres dettes	26	26	-
Avances et acomptes reçus sur commandes encours	1 161	1 161	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>58 391</b>	<b>42 160</b>	<b>16 231</b>

#### Note 4 Charges à payer et Produits à recevoir

- Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2013	Mars 2012
Dettes fournisseurs	664	455
Dettes fiscales et sociales	1102	1197
Autres dettes	26	11
<b>TOTAL</b>	<b>1 792</b>	<b>1 663</b>

- Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2013	Mars 2012
Créances clients et comptes rattachés	0	235
Divers, produits à recevoir	5907	716
<b>TOTAL</b>	<b>5 907</b>	<b>951</b>

Le produit à recevoir est le solde de CIR 2010-2011 et 2012.

#### Note 5 Charges et Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Mars 2012	Mars 2011
Charges d'exploitation	683	581
<b>TOTAL</b>	<b>683</b>	<b>581</b>

Produits constatés d'avance	Mars 2012	Mars 2011
Produits d'exploitation	320	374
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>	<b>374</b>

#### Note 6 Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 906 375	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	955 345	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	33 861 720	0,25

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En k €	Capitaux Propres au 31/03/2012	Augmentation de Capital	Affectation du Résultat n-1	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux Propres au 31/03/2013
<b>Capital Social</b>		8 227	239					8 465
Primes d'émissions		44 862	1 333					46 195
Réserve Légale		820						820
Autres réserves		119						119
Report à nouveau		120 889		(198 229)				(77 341)
Résultat net		(198 229)		198 229		(24 047)		(24 047)
<b>TOTAL</b>		<b>(23 313)</b>	<b>1 572</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(24 047)</b>	<b>-</b>	<b>(45 788)</b>

	En k €	Capitaux Propres au 31/03/2011	Augmentation de Capital	Affectation du Résultat n-1	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux Propres au 31/03/2012
<b>Capital Social</b>		8 205	22					8 227
Primes d'émissions		44 884	(22)					44 862
Réserve Légale		820						820
Autres réserves		119						119
Report à nouveau		121 775		(887)				120 889
Résultat net		(887)		887		(198 229)		(198 229)
<b>TOTAL</b>		<b>174 917</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(198 229)</b>	<b>-</b>	<b>(23 313)</b>

Les capitaux propres deviennent négatifs et inférieurs à la moitié du capital social, des solutions de recapitalisations sont envisagées pour faire face à cette situation et pérenniser les comptes de la société.

## Note 7 Location Financement

Immobilisations en Location Financement	En K€			Valeur nette au 31/03/2012
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumul des Dotations aux amortissements	
Immobilisations Incorporelles	2 346	(468)	(1 112)	1 235
Immobilisations Corporelles	2 917	(572)	(1 864)	1 053
<b>Total</b>	<b>5 263</b>	<b>(1 040)</b>	<b>(2 976)</b>	<b>2 287</b>

Engagements de crédit bail	En K€			Prix de rachat résiduel
	Redevances payées		à payer total	
	exercice	cumul		
Immobilisations Incorporelles	716	2 141	689	
Immobilisations Corporelles	663	2 820	681	
<b>Total</b>	<b>1 378</b>	<b>4 960</b>	<b>1 370</b>	<b>0</b>

Engagements de crédit bail	En K€			Total
	Redevances à payer			
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Immobilisations Incorporelles	519	170		689
Immobilisations Corporelles	490	191		681
<b>Total</b>	<b>1 009</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>1 370</b>

## Note 8 Ecart de conversion

N/A

## Note 9 Effectifs

Effectif moyen	Mars 2012	Mars 2011
Cadres	34	36
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>36</b>

## Note 10 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants, au titre de la Société et de ses filiales, allouée au titre de l'exercice, s'élève à 291 524 €.

Les dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2012/2013 d'un total de 15 000 € de jetons de présence, qui n'ont pas encore été versés.

## Note 11 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Mars 2013	Mars 2012
Engagements de retraite (1)	160	127
Aval et cautions (2)	21 200	21 502
Loyers restant dûs sur bail de Suresnes (GECI SYSTEMES) (3)	110	192
Engagement loyers des véhicules en LLD	0	71
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (4)	500	500
Mobilisation de Créances CIR 2010 (5)	2 426	2 426
Loyers restant dûs sur bail du siège social		1 782
<b>TOTAL</b>	<b>24 396</b>	<b>26 599</b>
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (6)	598	1896
<i>Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande</i>	<i>598</i>	<i>1896</i>

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) La société GECI International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 M€. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. Le CIR 2012 a été, par ailleurs, séquestré à la demande de la Région Lorraine, pour garantir le remboursement de ces montants.

Dans le cadre du protocole de cession du Pôle Ingénierie à Alten en février 2014, il a été conclu un accord avec la Région Lorraine, décidant du paiement de 4 millions d'euros à la Région Lorraine, en contrepartie de la mainlevée des différentes procédures d'exécution forcées. Le contentieux sur le fond pour recouvrer le reliquat des diverses avances consenties se poursuivra.

(3) Le CA du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECI International au bailleur de GECI Systèmes due à l'établissement du siège social de la filiale GECI Systèmes à Suresnes.

(4) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1 300 000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

(5) Le DIF est le Droit Individuel à la Formation.

## Note 12 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<b>Nature des différences temporaires</b>	<b>Mars 2013</b>	<b>Mars 2012</b>
Ecart de conversion Actif	-	-
<b>Total des accroissements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	933	2
Provisions perte de change	-	-
Ecart de conversion Passif	-	1
Organic	6	13
Amortissements réputés différés	-	-
Déficits reportables	70 161	57 117
<b>Total des allègements</b>	<b>71 100</b>	<b>57 133</b>

En mars 2012, les déficits reportables sont de 57 117 K€. Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

## Note 13 Chiffre d'affaires

<b>Répartition par secteur d'activité</b>	<b>Mars 2013</b>	<b>Mars 2012</b>
Refacturations aux filiales	7851	12486
Prestations de services aéronautiques	0	0
Produits des activités annexes	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 851</b>	<b>12 486</b>

<b>Répartition par marché géographique</b>	<b>Mars 2013</b>	<b>Mars 2012</b>
France	7685	11976
Allemagne	23	46
Grande-Bretagne	82	186
Suisse	0	0
Espagne	1	116
Roumanie	0	50
Autres	59	112
<b>TOTAL</b>	<b>7 851</b>	<b>12 486</b>

## Note 14 Résultat exceptionnel

	En k€	Mars 2013	Mars 2012
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		71	-
Produits de cession des immobilisations incorporelles		-	1
Produits de cession des immobilisations financières		-	608
Produits exceptionnels divers		44	51
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle		-	-
<b>TOTAL</b>		<b>115</b>	<b>660</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		28	37
VNC des immobilisations corporelles cédées		-	12
VNC des immobilisations financières cédées		-	742
Charges exceptionnelles diverses		1	34
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		4 933	-
<b>TOTAL</b>		<b>4 962</b>	<b>826</b>

## Note 15 Note sur produits d'impôts

En k€	Mars 2013	Mars 2012
Produit d'intégration fiscale GECI Systèmes	-	-
Produit d'intégration fiscale AGIR	(110)	50
Crédit Impôts apprentissage	3	2
<b>Total</b>	<b>(107)</b>	<b>51</b>

Note 16 Tableau des filiales et participations au 31 mars 2013

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devises	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dépréciations des Comptes Courants
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	-	€	196 000	(6 380 510)	(20 539 658)		101 000	
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Orville (54)	86,46	144 671 770	-	€	6 636 719	(5 711 884)	(1 717 100)	6 230 662		(6 230 662)
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	-	€	25 565	712 711	481 539	1 874 602		(476 262)
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	-	£	3 530 000	(522 099)	(99 627)	646 657		(284 703)
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIE nr. 68 BUCURESTI SECTORIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(5 500 999)	(1 943 964)	1 822 475		(606 845)
GECI Ingenieria S.L.	C/Quintanapala, 8-2º dc ha - 28050 MADRID	100	50 000	50 000	€	50 000	125 730	(165 678)	449 218		
GECI UKRAINE	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	100	50 000	-	€	528 464	85 016	104 172			
GECI TEIP (India)	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001	99,99	281 763	28 457	RS	20 700 000	(635 937)	(19 796 000)	40 030		
<b>Sociétés consolidées</b>			<b>153 260 856</b>	<b>78 457</b>					<b>11 063 644</b>	<b>101 000</b>	<b>(7 598 472)</b>
<b>Sociétés non consolidées</b>			<b>-</b>	<b>-</b>					<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ensemble des sociétés</b>			<b>153 260 856</b>	<b>78 457</b>					<b>11 063 644</b>	<b>101 000</b>	<b>(7 598 472)</b>

Un tableau des taux de conversation des devises est présenté en Note 18.

Note 17 Opérations réalisées avec les entreprises liées

En K€	Prêt	Emprunt	Cliant	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR			1			1 296
DOPS			11	20	60	
GES Srl			(29)		1 686	
GECI GMBH			(78)		1 774	
GECI Ingenieria S.L.			(48)		374	
GECI LIMITED					647	
GECI SYSTEMES SAS			(1 182)	859		25 644
GECI Services			(25)		385	
GECI UKRAINE						
GECI TEP (INDIA)			169		40	
GECI AVIATION SAS			38		6 231	
SKY AIRCRAFT SAS			33 530		19 620	
GECI AVIATION INDUSTRIES			2 306		540	
REIMS AVIATION INDUSTRIES			130		6 621	
<b>Sociétés Consolidées</b>	-	-	<b>34 824</b>	<b>879</b>	<b>37 978</b>	<b>26 939</b>
GECI LLC (USA)			-		171	
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-	-	-	171	-
GTH						11 916
AIRINVEST						4 140
SB POMFE						170
Serge BITBOUL						4
<b>Actionnaires</b>	-	-	-	-	-	16 231
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>34 824</b>	<b>879</b>	<b>38 150</b>	<b>43 170</b>

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR			4	67			29
DOPS						1	
GES Srl						50	
GECI GMBH		23				65	
GECI Ingenieria S.L.		1				11	
GECI Ltd	23	1		58		16	
GECI SYSTEMES SAS		46	688				654
GECI Services		2				25	
GECI AVIATION SAS							
SKY AIRCRAFT SAS	4 610		1 543	274			
GECI AVIATION INDUSTRIES							
REIMS AVIATION INDUSTRIES	292		50	108		179	
GECI UKRAINE							
GECI TEP (INDIA)				58			
<b>Sociétés Consolidées</b>	<b>4 925</b>	<b>78</b>	<b>2 348</b>	<b>498</b>	<b>-</b>	<b>346</b>	<b>683</b>
GECI LLC (USA)							
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 925</b>	<b>78</b>	<b>2 348</b>	<b>498</b>	<b>-</b>	<b>346</b>	<b>683</b>
<b>GTH</b>							<b>363</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>363</b>

Note 18 Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2012/2013	Taux moyen 2011/2012
Ukraine - UAH	0,09581	0,09334	0,09394	0,09037
Royaume Uni - GBP	1,18259	1,19918	1,22638	1,15864
Inde - INR	0,01437	0,01470	0,01428	0,01518
Afrique du Sud - ZAR	0,08460	0,09773	0,09116	0,09767
Roumanie - RON	0,22628	0,22821	0,22389	0,23414

#### 4.5. Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	6 732 319	7 458 477	8 204 719	8 226 594	8 465 430
Nombres des actions émises	26 929 276	29 833 908	32 818 875	32 906 375	33 861 720
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 644 367	11 468 348	11 829 223	12 486 399	7 850 857
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13 754	125 103 861	-1 736 968	-1 084 405	-2 550 137
Impôts sur les bénéfices	-1 003 847	0	-95 400	-51 320	-106 870
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	562 118	141 210 003	-886 747	-198 229 452	-24 047 221
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,04	4,19	-0,05	-0,03	-0,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,02	4,73	-0,03	-6,02	-0,71
Dividende attribué à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	38	33	39	36	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 917 822	2 966 372	3 280 521	3 437 435	1 336 856
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	853 925	1 289 707	1 315 363	1 268 326	698 943

## 4.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, exercice clos le 31 mars 2013

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/03/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GECI INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe :

- La note 2-4 « Continuité d'exploitation », qui liste certaines incertitudes résiduelles postérieures à la cession du Pôle ingénierie à Alten, liées notamment à des litiges prud'homains et à d'éventuels contentieux avec les fournisseurs. L'évolution de ces litiges, si elle était défavorable à la société, pourrait remettre en cause sa capacité à faire face à son passif. Cette même note annexe précise en outre que la situation « in bonis » de la société repose sur l'absence de demande de remboursement par les actionnaires GTH et Air Invest de leurs créances en compte courant, tant que cet appel sera susceptible d'entraîner de nouvelles difficultés financières pour la société ;
- La note 11 « Engagements Hors Bilan », qui explicite la position de la société au regard du litige qui l'oppose à la Région Lorraine.

### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que :

- les informations sociales et environnementales prévues par l'article L.225-102-1 du Code de commerce ne sont pas présentées dans le rapport de gestion et qu'il n'a pas été procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de leur vérification ;
- il n'a pas été convoqué d'Assemblée Générale Extraordinaire dans les 4 mois ayant suivi l'Assemblée Générale du 5 novembre 2013 au cours de laquelle la perte de plus de la moitié du capital social de votre société a été constatée, comme cela est prévu par l'article L.225-248 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 16 avril 2014

Les commissaires aux comptes

---

**FAIR**

LAURENT BENOUDIZ

---

**MAZARS**

GAËL LAMANT

---

#### Avertissement :

Compte tenu d'une numérotation différente des comptes annuels dans le rapport financier annuel, les renvois à des paragraphes du rapport des commissaires sur les comptes annuels doivent être lus au travers de la table de correspondance ci-dessous :

Rapport CAC	Rapport financier
note 2-4	4.3.4
note 11	dans 4.4

## **4.7. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2013**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### **Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs**

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec les sociétés GECI Aviation, GECI Aviation Industries et Sky Aircraft

- Dans le cadre de la signature le 5 décembre 2011 de la convention d'aide de l'Agence de Mobilisation Economique entre la Région Lorraine et les sociétés GECI Aviation, GECI Aviation Industries agissant conjointement et solidairement avec leur filiale Sky Aircraft, votre société s'est engagée en qualité de caution pour le remboursement de cette avance de 7 millions d'euros.
- Dans le cadre de la signature le 30 janvier 2012 de la convention d'avance de trésorerie entre la Région Lorraine et les sociétés GECI Aviation, GECI Aviation Industries agissant conjointement et solidairement avec leur filiale Sky Aircraft, votre société s'est engagée en qualité de caution pour le remboursement de cette avance de 5 millions d'euros.

Les personnes concernées par ces conventions sont :

	GECI International	GECI Aviation	GECI Aviation Industries	Sky Aircraft
M. Serge BITBOUL	Président du C. Adm.	Président du C. Adm.	Président	Président
Mme Pascale SANSONETTI	Administrateur	Représentant permanent de GECI International, administrateur	N/A	N/A

Avec les sociétés GECI Aviation et Sky Aircraft

- Dans le cadre de l'engagement partenarial entre le Conseil Régional de Lorraine et GECI International, Sky Aircraft et GECI Aviation, les engagements suivants ont été consentis par votre société :
  - Garantie de remboursement anticipé de l'avance remboursable octroyée à la société Sky Aircraft par le Conseil Régional de Lorraine d'un montant de 9.100.000 €, augmentée des intérêts calculés au taux légal en vigueur en cas de non-implantation ou dès-implantation de Sky Aircraft ou de GECI Aviation du site de Chambley ;
  - Garantie de remboursement de tous les frais préfinancés et dûment justifiés soit par la Région Lorraine, soit engagés par un tiers, pour la construction industrielle dans le cadre du projet immobilier d'entreprise, en vue de l'installation de Sky Aircraft sur le site de Chambley, en cas de non-implantation ou dès-implantation de Sky Aircraft ou de GECI Aviation du site de Chambley.

La Convention est valable jusqu'à l'échéance du remboursement de l'avance remboursable par SkyAircraft à la Région Lorraine, soit pour une durée de 5 ans.

La personne concernée par ces conventions est M. Serge BITBOUL, pour les conventions conclues avec Sky Aircraft et GECI Aviation, et Mme Pascale SANSONETTI pour la seule convention conclue avec GECI Aviation.

Avec la société GTH

- Signature le 22 juillet 2010 avec la société GTH d'un 3ème avenant à la convention d'abandon de créance, conclue le 22 mars 2004 entre les sociétés GTH et GECI INTERNATIONAL.

Aux termes de cet avenant, GTH consent à neutraliser, outre l'effet des augmentations de capital passées et futures par appel au marché, l'impact de toutes opérations de restructuration ou de refacturation interne, pour le calcul de la clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 31 décembre 2015.

- Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 11 916 354 euros, rémunérés à un taux de 3,50 %, consentis par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 439 364 euros.

La personne concernée par ces conventions est M. Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration de GECI International et Président de GTH.

Avec la société GECI Systèmes

- Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 25 643 540 euros, rémunérés à un taux de 3,09 %, consentis par la société GECI Systèmes à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 653 998 euros.

Les personnes concernées par cette convention sont Mme Pascale SANSONETTI, administrateur de GECI International et Directeur Général de GECI Systèmes et M. Serge BITBOUL, Président de GECI Systèmes et Président du Conseil d'administration de GECI International.

Avec les sociétés listées ci-après :

- Conventions relatives à la facturation de services de management :
  - à la filiale Reims Aviation Industries pour un montant sur l'exercice de 449 751 euros,
  - à la filiale SKY Aircraft pour un montant sur l'exercice de 6 428 102 euros,
  - à la filiale GECI Systèmes pour un montant sur l'exercice de 734 173 euros,
  - à la filiale AGIR pour un montant sur l'exercice de 71 530 euros,
  - à la filiale GECI Transportation and Engineering India pour un montant de 57 505 euros,
  - à la filiale GECI Ltd pour un montant sur l'exercice de 81 818 euros,
  - à la filiale GmbH pour un montant sur l'exercice de 23 074 euros,
  - à la filiale GECI Services pour un montant sur l'exercice de 1 868 euros,
  - à la filiale Geci Ingenieria pour un montant sur l'exercice de 1 496 euros.

Les personnes concernées par ces conventions sont :

M. Serge BITBOUL :

- Président du Conseil d'Administration de GECI International ;
- Président de Reims Aviation Industries,
- Président de SKY Aircraft,
- Président de GECI Systèmes,
- Directeur de GECI Ltd,
- Gérant de GECI GMBH,
- Représentant de GECI International, qui est administrateur unique de GECI Ingenieria,
- Directeur de GECI Transportation and Engineering India (Inde).

Mme Pascale SANSONETTI :

- Administrateur de GECI International,
- Directeur Général de GECI Systèmes,
- Président d'AGIR,
- Représentant d'AGIR, qui est Président de GECI Services.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 16 avril 2014

Les commissaires aux comptes

---

**FAIR**

Laurent BENOUDIZ

---

**MAZARS**

Gaël LAMANT

---

Chers Actionnaires,

Le présent rapport du Président du Conseil d'Administration est destiné à vous rendre compte :

- de la composition du Conseil d'Administration,
- de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein,
- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société GECl International (ci-après la « Société »).

Ce rapport, joint au rapport de gestion 2012/2013, a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Société lors de sa réunion du 16 avril 2014.

Un rapport des Commissaires aux Comptes, joint au rapport général relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Pour l'élaboration du présent rapport, la Société s'est appuyée sur les principes généraux définis dans le document « Cadre de référence : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 22 juillet 2010, sur les recommandations AMF n°2010-15 et 2011-17, ainsi que sur le « Rapport 2013 de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des valeurs moyennes et petites » du 18 novembre 2013.

## 5.1. Le Gouvernement d'Entreprise

La Société a initié une démarche de mise en conformité progressive avec les recommandations du Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (paru en décembre 2009), qui apparaît adapté aux spécificités de la Société, notamment sa taille réduite. Le code Middlednext est disponible sur le site Middlednext à l'adresse suivante : [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com).

Le Conseil d'Administration s'est saisi d'un projet d'adoption de ce Code de gouvernance comme nouveau code de référence dans sa séance du 17 juin 2013 et l'a adopté lors de cette séance.

Le Code de référence contient 15 recommandations, ainsi que des points de vigilance pour une gouvernance raisonnable. Ces points de vigilance, qui rappellent les principales questions que le Conseil d'Administration doit se poser pour assurer le bon fonctionnement de la gouvernance, ont été étudiés lors de la réunion du 17 juin 2013.

Il ressort que les recommandations ont fait l'objet d'une mise en œuvre totale, à l'exception de deux recommandations :

- la recommandation n°12 - Mise en place de comités. Compte tenu de la taille réduite de la Société, il n'a pas été mis en place de comités spécifiques. L'exercice par le Conseil des fonctions du comité d'audit est à l'étude pour le prochain exercice, mais n'a toujours pas été actée.
- la recommandation n°15 – Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration n'a pas formellement procédé à une auto-évaluation de ses travaux au cours de l'exercice passé. Lors de la réunion portant sur l'arrêté des comptes annuels qui s'est tenue le 16 avril 2014, les membres du Conseil ont été invités à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et sur la préparation

des travaux. Il a été décidé de consacrer une séance entière au fonctionnement du Conseil à l'automne 2014, lorsque la situation de la Société sera revenue à la normale.

### 5.1.1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### 5.1.1.1. Composition du Conseil d'Administration (R8, R9, R10)

L'Article 12 des statuts de la Société dispose la société est administrée par un Conseil d'Administration dont les nombres minimum et maximum de membres sont déterminées par les dispositions légales en vigueur, soit trois membres au moins et dix-huit au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de quatre ans.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Conseil d'Administration de la Société était composé de quatre membres :

- Monsieur Serge Bitboul, Président du Conseil et Directeur Général
- Monsieur Yves Delacour, administrateur
- Monsieur Gérard Delage, administrateur
- Madame Pascale Sansonetti, Secrétaire Général,

**Serge BITBOUL** : Fondateur et Président-Directeur Général de GECI International, Président-Directeur Général de GECI Aviation.

Ingénieur aéronautique de formation, Serge Bitboul a commencé sa carrière à la Division Espace de l'Aérospatiale à Cannes. Spécialiste du calcul de structures complexes, il y fut un des initiateurs de l'utilisation des premiers logiciels de simulation numérique, notamment le système NASTRAN conçu par la NASA.

En 1980, il crée la société GECI (Groupe d'Etudes et Conseils en Ingénierie) dans le but de mettre cette expertise des nouvelles méthodes de calcul et de l'intégration de matériaux nouveaux au service des industriels. L'expansion de la société et son orientation vers le développement de ses propres produits l'amèneront, en 1985, à fonder GECI International, groupe qu'il dirige depuis en tant que Président-Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2012/2013, Monsieur Bitboul a exercé les mandats suivants au sein du groupe GECI International :

- Président – Directeur Général de GECI Aviation (France),
- Président de Sky Aircraft SAS (France),
- Président de Reims Aviation Industries (France),
- Président de GECI Aviation Industries SAS (France),
- Président de GECI Systèmes (France) depuis décembre 2012,
- Directeur de GECI Ltd (Royaume-Uni),
- Administrateur unique de GECI Engineering Services SRL (Roumanie),
- Directeur de GECI Transportation and Engineering India (Inde),
- Directeur de Aeroeuro Engineering India (Inde).

En dehors des différents mandats exercés dans les différentes filiales de la Société, Serge Bitboul est :

- Président de GECI Technologies Holding SAS,
- Gérant de la Financière des Chavelles SC,
- Gérant de Invest 2000 SARL,
- Gérant de SB Ternès SCI (France),
- Gérant de SB Pompe SCI (France).

Le mandat de Serge Bitboul expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2016.

**Gérard DELAGE** : Administrateur depuis le 27 septembre 2006

De formation juridique et managériale, il a occupé différents postes à hautes responsabilités au sein d'un groupe international du secteur de la grande distribution.

Gérard Delage n'exerce pas de mandat en dehors de celui au sein du Groupe.

Le mandat de Gérard Delage expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2016.

**Pascale SANSONETTI** : Administrateur depuis le 25 septembre 2002, Secrétaire Général de GECI International. Madame Sansonetti a démissionné de son mandat lors du Conseil d'Administration du 17 juin 2013. En juillet 2013, elle a démissionné de certains de ses mandats et a été révoqué pour les autres. Elle a quitté le Groupe.

Juriste de formation, elle a débuté sa carrière au CNES en charge des contrats dans le cadre des programmes ARIANE.

Dès 1985, elle rejoint Aérospatiale Espace et Défense où elle exercera diverses fonctions et notamment la responsabilité des achats généraux et industriels jusqu'en 2001.

En 2001, elle prend en charge au sein du groupe GECI International le développement et la restructuration des activités d'ingénierie France. Elle étend ensuite son champ d'intervention à la stratégie et au business développement groupe.

En 2006, elle devient présidente de GECI Systèmes, filiale en charge des opérations France du groupe GECI International et présidente de AGIR depuis 2007, société acquise par GECI Systèmes, spécialisée dans l'ingénierie navale. En décembre 2012, Serge Bitboul devient Président de GECI Systèmes et Pascale Sansonetti devient Directeur Général de cette société.

Elle était le représentant permanent de GECI International au sein du Conseil d'Administration de GECI Aviation.

Pascale Sansonetti n'exerçait pas de mandat en dehors de ceux au sein du Groupe.

**Yves DELACOUR** : Administrateur depuis le 23 janvier 2012

Yves Delacour est fondateur et Président de l'association Leonardo depuis 1989 et de la société Leonardo Finance devenue Leonardo Ventures, depuis 1995. Avec plus de 185 millions d'Euros de financements levés pour des entreprises à tous les stades de développement, Leonardo Ventures est la principale société indépendante de services financiers dans le domaine du private equity.

Avant de créer Leonardo, M. Delacour était à la tête d'IDC France, filiale française d'International Data Corp., leader mondial dans le domaine des études et du conseil dans le domaine des NTIC. Il a fondé en 1980 le groupe IDG en France (International Data Group, principal groupe de presse informatique mondial, qui comprend IDG et IDC), dont il fut Président Directeur Général puis Vice-Président responsable des opérations en France. En 1979, Yves Delacour fonda le Stanford Business Club, association des anciens élèves de la Business School de Stanford en France. Sous sa présidence, jusqu'en 1986, cette association a été un cercle de réflexion et de promotion du mouvement entrepreneurial, dont une partie des membres les plus actifs a contribué à la création de l'Association Leonardo en 1989.

Mandats exercés depuis ces 5 dernières années :

- Gérant de Leonardo Ventures
- Président de l'Association Leonardo
- Représentant permanent de Leonardo Ventures au Conseil d'Administration de Cyber Group Studios
- Administrateur d'Hopscotch (fin de mandat en 2010)

Le mandat d'Yves Delacour expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2016.

Depuis la fin de l'exercice 2012/2013, plusieurs changements sont intervenus.

Administrateur	Evénement
Madame Pascale Sansonetti	a démissionné de ses fonctions lors du Conseil d'Administration en date du 17 juin 2013, qui a constaté cette démission
Madame Frédérique Valette	A été cooptée en remplacement Madame Pascale Sansonetti lors du Conseil d'Administration en date du 17 juin 2013
Monsieur Gérard Nicou	A été nommé lors de l'Assemblée Générale du 5 novembre 2013

**Frédérique VALETTE** : Administrateur depuis le 17 juin 2013, Madame Frédérique Valette a été cooptée en remplacement de Madame Pascale Sansonetti.

Frédérique Valette est depuis 1991 conseil en investissements immobiliers. Elle a initialement travaillé dans le domaine de l'aéronautique en étant responsable du contrat de licence de fabrication d'hélicoptère Dauphin SA365 avec la Chine à l'Aérospatiale-Eurocopter. Elle a ensuite occupé le poste d'ingénieur commercial chez NAS (National Advanced System). Elle a travaillé pour GECl International de 1987 à 1991 en étant responsable de la stratégie marketing. Madame Frédérique Valette est membre de l'IFA (Institut Français des Administrateurs) et du EPWN (European Professional Women's Network). Elle est également membre du groupement ETHIC présidé par Sophie de Menton.

Frédérique Valette n'exerce pas de mandat en dehors de celui au sein du Groupe.

Le mandat de Frédérique Valette expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2014.

**Gérard NICOU** : Administrateur depuis le 5 novembre 2013

Monsieur Gérard Nicou a une formation universitaire scientifique complétée par un cursus CNAM en MKT industriel. Spécialisé en psychosociologie et patho et psychopathologie des organisations, il est fondateur et gérant associé de CITS Sarl depuis 1983. Il est administrateur d'une association de gestion agréée depuis 1997 et trésorier adjoint depuis 1999. Monsieur Gérard Nicou a une expérience de 40 années en tant que consultant-formateur et enseignant en universités et en écoles de commerce. Il est partiellement retraité depuis 2007 et est toujours chercheur en sciences sociales appliquées sur la cohérence des staff de direction générale.

Mandats exercés depuis ces 5 dernières années :

- administrateur de B Media 2013 (SA)

- administrateur de la Caisse Locale du Crédit Agricole Mutuel du Val de Bièvre (société coopérative à personnel et capital variables)

Conformément à la loi, le Conseil d'Administration compte au moins une femme parmi ses membres, à savoir Pascale Sansonetti, puis Frédérique Valette.

#### 5.1.1.2. Administrateurs indépendants

Pour l'exercice 2012/2013, le Conseil d'Administration de GECl International a déterminé que Monsieur Gérard Delage était indépendant (sur un total de quatre) au sens des recommandations figurant dans le Code Middledent.

Depuis cette date, compte tenu de l'arrivée de Monsieur Gérard Nicou, le Conseil d'Administration a réexaminé ces critères et a considéré que Monsieur Nicou était également un administrateur indépendant.

Critères énoncés dans le Code Middenext	Gérard Delage	Gérard Nicou
ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;	OK	OK
ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité	OK	OK
ne pas être actionnaire de référence de la société	OK	M. Nicou a 5.500 actions de la Société, ce qui n'en fait pas un actionnaire de référence.
ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	Le Conseil a considéré que le lien de parenté de Monsieur Delage avec Monsieur Serge Bitboul (cousinage) ne compromettrait pas l'indépendance de Monsieur Delage.	OK
ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années	OK	OK

Le Conseil est donc actuellement composé à 40% d'administrateurs indépendants.

En conformité avec la recommandation n°10 préconisant d'adapter la durée aux spécificités de l'entreprise, la durée des prochains mandats d'administrateur (renouvellement ou nouvelle nomination) dans la Société est de 4 ans.

#### 5.1.1.3. Missions du Conseil d'Administration (R12, R15)

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la Société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la Société et du Groupe.

#### 5.1.1.4. Déontologie des membres du Conseil d'Administration (R6, R7)

L'adoption d'un règlement a été discutée lors de nombreuses réunions, afin de trouver un compromis entre tous les administrateurs sur le texte à adopter. Finalement, le règlement intérieur a été adopté lors de la séance du 19 juillet 2011.

Ce règlement traite principalement des points suivants :

- rôle du Conseil et questions soumises à son autorisation
- composition du Conseil et fixation des critères d'indépendance
- devoirs des membres : énonciation des règles de déontologie à respecter
- fonctionnement du Conseil
- fixation des règles de détermination de la rémunération des membres

#### 5.1.1.5. Préparation des travaux du Conseil d'Administration

- Convocations- Invitations

Conformément à la loi et aux statuts, les administrateurs sont convoqués par courrier électronique. Le délai moyen de convocation sur l'exercice 2012/2013 est de 2,5 jours.

Les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement convoqués aux séances pour lesquelles leur présence est requise.

Les membres du Conseil d'Administration, qui disposent d'une expérience et d'une expertise complémentaires sont régulièrement informés de la vie de la Société. Ils sont consultés sur des projets stratégiques de la Société ainsi que sur des sujets particuliers.

- Information des Administrateurs (R11)

Les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement, l'ensemble des documents utiles.

#### 5.1.1.6. Réunions

- Durée – fréquence (R13)

Le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises au cours de l'exercice 2012/2013, aux dates suivantes : 25 avril 2012, 1<sup>er</sup> juin 2012, 5 juillet 2012, 24 octobre 2012, 13 novembre 2013, et 13 mars 2013.

Le taux de présence moyen des membres du Conseil est de 96%.

- Ordre du jour

Les principaux sujets examinés lors des réunions du Conseil ont été les suivants :

- Réalisation d'une augmentation de capital réservée, par émission de Bons d'émission d'actions (BEA) au profit de la société YA Global Master SPV, Ltd
- Mise en œuvre, par les Commissaires aux comptes, de la procédure d'alerte visée par l'article L234-1 du code de commerce, et délibération sur la procédure d'alerte, phase 2, initiée par les commissaires aux comptes
- Examen de la situation financière du Groupe et de ses filiales
- Examen des conséquences de la situation du Pôle Aviation

La date et l'heure des séances du Conseil d'Administration ont été fixées en prenant en compte les disponibilités des administrateurs.

Lors de chaque réunion, un registre des présences a été signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance.

- Représentation des administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux réunions du Conseil par un autre administrateur. Le mandat doit être donné par écrit.

- Présidence des réunions

En sa qualité de Président, Monsieur Serge Bitboul a présidé toutes les réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues au cours de l'exercice.

- Procès-verbaux

Chaque projet de procès-verbal des réunions du Conseil a été rédigé par le secrétaire de séance à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé lors d'une des réunions suivantes du Conseil d'Administration ou par envoi par courrier électronique, et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par la Direction Juridique Groupe.

### 5.1.2. Limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général

La Direction Générale de la Société est assumée par Monsieur Serge Bitboul, nommé Président et Directeur Général par le Conseil d'Administration qui a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

En dehors des limitations légales et réglementaires, le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président-Directeur Général ; de même il n'existe aucune limitation statutaire à ses pouvoirs en dehors de celles visées ci-dessus, reprises à l'Article 15 des statuts de la Société.

La question de l'équilibre au sein des organes de gouvernance de la Société a été examinée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 16 avril 2014. Il est en ressorti qu'au regard de la situation actuelle du groupe, composé d'un effectif restreint, il ne paraît pas d'actualité de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général. La concentration de l'ensemble des pouvoirs permet une grande réactivité dans le redéploiement de nouvelles activités du groupe.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Directeur Général bénéficiait d'une autorisation donnée pour un an par le Conseil d'Administration le 23 janvier 2012, lui permettant à émettre des cautions, avals ou garanties au nom de la Société pour un montant maximum de 15 millions d'euros.

### 5.1.3. Rémunération des mandataires sociaux (R1, R2, R3, R4, R5, R14)

La société GECL International applique les principes énoncés dans la Position-Recommandation « Guide d'élaboration des documents de référence » n°2009-16 disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>).

Il n'existe pas au sein du groupe GECL International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions gratuites attribuées à des dirigeants mandataires sociaux.

C'est pourquoi les tableaux 4, 5, 7, 8 et 9 ne sont pas reproduits.

#### 5.1.3.1. Administrateurs travaillant au sein du Groupe

Les administrateurs ayant des responsabilités au sein du Groupe GECL International ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de GECL International.

Monsieur Serge Bitboul, Président Directeur Général de la Société, perçoit une rémunération fixe en sa qualité de Président-Directeur Général. Il perçoit également une rémunération fixe en tant que Directeur Général de GECL Aviation, à laquelle il a renoncé lorsque Sky Aircraft a été mise en redressement judiciaire. Il bénéficie également d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule automobile.

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération (fixe et variable) en sa qualité de salariée de la société GECL Systèmes et est attributaire d'actions de performance.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire, ni d'indemnités susceptibles de leur être dues à raison de la cessation de leur mandat ou du changement de leurs fonctions.

Il n'existe pas au sein de la Société (ni d'ailleurs au sein du groupe GECI International) de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Serge BITBOUL		
	Exercice 2012/2013	Exercice 2011/2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau suivant)	291 524.40 €	407 077 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	--	--
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	--	--
TOTAL	291 524.40 €	407 077 €

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Serge BITBOUL				
	Exercice 2012/2013		Exercice 2011/2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe :				
- Mandat de Président Directeur Général de GECI International	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
- Mandat de Directeur Général de GECI Aviation	37 500 €	37 500 €	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	100 000 €
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature (voiture) (GECI International)	4 024 €	4 024 €	7 077 €	6 932 €
TOTAL	291 524 €	291 524 €	407 077 €	506 932 €

Tableau 6

Actions gratuites attribuées à chaque mandataire social					
	Date du Conseil d'Administration ayant décidé l'attribution	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Pascale Sansonetti	29/11/2010	100.000	292 000 €	29/11/2012	29/11/2014

Madame Pascale Sansonetti, lors de son départ du Groupe, a indiqué qu'elle renonçait aux 100.000 actions qui lui avaient été attribuées.

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Serge BITBOUL Président Directeur Général		x		x		x		x

Monsieur Bitboul adhère au régime de retraite commun à l'ensemble des salariés de la société GECI International (ARRCO et AGIRC).

#### 5.1.3.2. Administrateurs extérieurs à la Société

Les administrateurs extérieurs à la Société ne bénéficient d'aucune autre rémunération en dehors des jetons de présence.

Le mode de calcul et de répartition des jetons de présence ont été fixés par le Conseil lors de sa réunion du 5 novembre 2013, dans le cadre de l'enveloppe de 60.000 € qui avait été votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 5 novembre 2013, selon les modalités suivantes :

Les jetons de présence sont réservés aux administrateurs non-salariés du Groupe ou de la Société et alloués à chaque administrateur, dans la limite de l'enveloppe maximale globale fixée chaque année par l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur proposition du Conseil d'Administration, en fonction de l'assiduité aux réunions du Conseil d'Administration.

Compte tenu du nombre de réunions du Conseil d'Administration sur l'exercice 2012/2013, le Président a proposé que chaque administrateur perçoive la somme de 1.500 euros pour chacune des réunions du Conseil d'Administration à laquelle il a assisté au cours de cet exercice.

Les administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2012/2013 d'un total de 15 000 € de jetons de présence, qui n'ont pas encore été versés.

Le montant des jetons de présence non alloué aux administrateurs en raison de leur absence est conservé par la Société.

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants			
Mandataires sociaux non dirigeants		Montants attribués au cours de l'exercice 2012/2013	Montants attribués au cours de l'exercice 2011/2012
<b>Gérard DELAGE</b>			
Jetons de présence		7 500 €	6 000 €
Autres rémunérations		--	--
<b>Yves Delacour</b>			
Jetons de présence		7 500 €	--
Autres rémunérations		--	--
<b>Pascale SANSONETTI</b>			
Jetons de présence		0 €	0 €
Autres rémunérations		183.623 €	228 235 €

#### 5.1.4. Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée sont décrites à l'article 17 des statuts de la Société et consultables sur le site internet de la Société [www.geci.net](http://www.geci.net).

#### 5.1.5. Eléments pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce sont mentionnées à l'annexe 4 du rapport de gestion.

### 5.2. Le Contrôle Interne

Le groupe GECI International a retenu la définition du contrôle interne mentionnée dans « Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne - Cadre de référence: guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 22 juillet 2010.

Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du groupe qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Dans le cadre du groupe GECI International, la Société, en tant que société mère, veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la Société et ses filiales.

#### 5.2.1. Organisation du contrôle interne

Le Groupe est organisé en deux pôles, le Pôle Ingénierie et le Pôle Aviation. Par ailleurs le Groupe est organisé en unités opérationnelles et en unité support. Chaque salarié du groupe est rattaché à l'une de ces unités.

L'exercice 2012-2013 a été marqué par différents événements – redressement judiciaire de Sky Aircraft, difficultés du pôle Aviation – qui ont eu un impact sur l'organisation du groupe. Certaines fonctions ont été supprimées suite au départ de salariés du groupe.

Pour l'exercice 2012-2013, les acteurs du contrôle interne étaient :

Le Président (PDG), le Secrétaire Général, le Directeur Stratégie et Développement, la Direction Administrative et Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Qualité & Systèmes d'Information.

- La Direction Juridique

La Direction Juridique du Groupe centralise l'ensemble des données juridiques. Des procédures juridiques, impliquant l'intervention de la Direction Juridique à différents niveaux des process déjà existants, ont été mises en place, et notamment l'analyse des risques juridiques et la validation des dispositifs contractuels préalablement à toute conclusion de contrat (baux commerciaux, achats...).

- La Direction des Ressources Humaines  
La Direction des Ressources Humaines, outre les missions d'administration et d'expertise est responsable du développement humain et social de l'entreprise. Afin de s'assurer de l'optimisation globale des ressources, la Direction des Ressources Humaines s'organise autour de processus de décision et particulièrement en matière de recrutement et ce, pour l'ensemble des unités du groupe, de processus d'information notamment auprès des Instances Représentatives et d'un processus de reporting sur les données devant être gérées localement pour des raisons légales. L'ensemble de ces processus contribue à la mise en place d'une gestion des ressources plus qualitative et prévisionnelle.
- La Direction Qualité & Systèmes d'Information  
La Direction Qualité & Systèmes d'Information du Groupe est garante de la bonne application de notre système de management à la norme qualité EN 9100:2003 (pôle Ingénierie), ainsi qu'aux exigences réglementaires et légales (pôle Aviation).

### 5.2.2. Diffusion en interne d'informations pertinentes

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont les objectifs principaux sont d'assurer une fiabilité de l'information et des reporting, assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités, mesurer les indicateurs et leur évolution, assurer des gains permanents de productivité, sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

Systèmes groupe avec saisie décentralisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Outil ASA - Déclaration des temps par projets, autorisation des congés, gestion des projets, base des contrats commerciaux et base des collaborateurs, suivi financier d'activité (dont taux d'activité hebdomadaire). L'outil ASA qui a une dimension ERP (progiciel de gestion) intègre en sus une partie CRM, des interfaces comptables..</li> <li>❖ Outil de gestion la base Rflex qui permet une optimisation des recrutements et d'un contrôle sur l'ensemble des annonces passées ainsi qu'une globalisation de la fonction recrutement de toutes les unités du groupe</li> </ul>
Systèmes locaux administrés en fonction des règles groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Administration des ventes, facturation, suivi des paiements,</li> <li>❖ Comptabilité,</li> <li>❖ Paie</li> </ul>

### 5.2.3. Recensement des risques

Les risques auxquels est exposée la Société sont détaillés dans le rapport de gestion, au paragraphe 2.4. Y figurent également les différentes mesures prises pour faire face à ces risques.

### 5.2.4. Activités de contrôle répondant à ces risques

Le Groupe s'est doté au cours des derniers exercices d'un ensemble de dispositifs de contrôle interne à la fois par la mise en place de notes de procédure, de systèmes d'information et de Reporting/contrôle qui permettent de sécuriser les différentes étapes de l'activité tant d'un point de vue financier que juridique.

Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe.

La Direction Générale a veillé à la mise en place opérationnelle de ces dispositifs.

Le système de contrôle interne repose :

- d'une part sur le fait qu'à l'intérieur de chaque unité du groupe opérationnelle ou fonctionnelle c'est le Directeur d'Unité seul qui a le pouvoir d'effectuer des actes de gestion
- d'autre part, sur un système de délégation encadrant les actes de gestion qui peuvent être pris au niveau des unités.

Ce système est formalisé dans une note de procédure dont les principales rubriques sont les suivantes :

Domaine	Règle de contrôle interne
Contrats commerciaux	Pour les contrats cadres, les contrats supérieurs à 300.000 € et les contrats comportant des clauses susceptibles de faire courir un risque significatif au groupe, une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Contrats particuliers	Notamment pour les contrats de partenariat, <i>MOU (Protocole d'Accord)</i> , <i>Letter of Intent (Lettre d'Intention)</i> , <i>Shareholder Agreement (Pacte d'Actionnaires)</i> , <i>Cooperation Agreement (Accord de Cooperation/Collaboration)</i> , une revue technique, administrative, sociale, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Embauches, Licenciement	Préalablement au <i>hiring form</i> (formulaire d'embauche), un <i>requirement form</i> (formulaire de demande/besoin) est établi et permet de formaliser et de suivre les demandes. Pour les recrutements, intérim, consultants et licenciements productifs, les signatures du Directeur d'Unité concerné et de la Direction des Ressources Humaines est nécessaire. Pour les recrutements, interim, consultants et licenciements de personnel support, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par la Direction des Ressources Humaines.
Achats	Pour les achats et investissements, contrats fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 2.000 EUR, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par le service support concerné.
Prise de congés et temps de présence.	Le Directeur d'Unité autorise les prises de congés et approuve les temps des personnes qui lui sont rattachées. Le Directeur Général autorise les prises de congés et approuve les temps des Directeurs d'Unités.
Déplacements et notes de frais	Le Directeur d'Unité autorise les déplacements ( <i>travel request</i> ) et approuve les notes de frais des personnes qui lui sont rattachées jusqu'à 1.500 Euros unitaire. Le Directeur Général autorise les déplacements ( <i>travel request</i> ) et approuve les notes de frais des Directeurs d'Unités. Il autorise également les <i>travel request</i> et approuve également les notes de frais des collaborateurs pour les montants unitaires supérieurs à 1.500 Euros.
Reporting	Le Directeur d'Unité est responsable de la production des reporting d'activité : - Une Business Review mensuelle comprenant des éléments business, finance, programme management, RH... - Un Reporting financier mensuel pour la gestion et trimestriel pour la consolidation. - Un Reporting RH mensuel pour l'effectif et hebdomadaire pour les Inter contrats - Un Reporting trésorerie mensuel. - Un Reporting Work Package mensuel
Trésorerie Centralisée	Le Directeur d'Unité est responsable du bon fonctionnement de la trésorerie centralisée pour son unité. Le Directeur Administratif et Financier informe régulièrement les unités de leur solde de compte et des opérations réalisées.
Signature bancaire et paiements	Le Directeur d'Unité est responsable des paiements effectués ou demandés notamment eu égard : - au respect de la réglementation (interdiction de remboursement d'amendes, de paiement sans justificatifs). - au suivi des commandes (non-paiement en double, reprise effective des acomptes versés, paiement pour des services reçus). - à sa capacité à démontrer que les dépenses ont été réalisées dans l'intérêt

	de la société. Le Directeur d'Unité rend compte en toute transparence en cas de demande.
Rémunérations	Le Directeur d'Unité est responsable du processus d'entretiens individuels annuels de son unité et de la préparation des augmentations individuelles. Le Directeur Général est responsable du processus d'entretiens individuels annuels pour les Directeurs d'Unités et de la validation des augmentations individuelles et des règles de remboursement sous forme de primes de toutes les personnes du groupe ainsi que des règles de détermination des bonus.
Budget Annuel	Le Directeur d'Unité est responsable de la préparation du budget annuel de son unité. Le Directeur Général est responsable de l'approbation du budget et de la fixation des modalités de rémunération variable.
Gestion des contrats au forfait	Mensuellement, les Directeurs d'Unités qui exécutent des contrats au forfait rendent compte au service support programme management par l'intermédiaire d'un format de reporting dédié. Le service support programme management rend compte au Directeur Général une fois par mois des contrats au forfait en cours de réalisation.
Référentiel Qualité	Le Directeur d'Unité est responsable de l'implémentation du référentiel qualité dans son unité. Le Directeur Général est responsable de la définition de la politique qualité du Groupe.

### 5.2.5. Pilotage et surveillance du dispositif de contrôle interne

Compte tenu des différents événements qui sont venus troubler l'exercice 2012-2013, il n'a pas été possible d'organiser de réunion avec tous les acteurs du contrôle interne (voir II.1). En revanche, des réunions se sont tenues ponctuellement avec certains des responsables pour vérifier l'adéquation du système avec les besoins.

### 5.2.6. Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

#### 5.2.6.1. Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

La Direction administrative et financière du Groupe centralise l'ensemble des données comptables et financières.

Toutes les filiales du Groupe, qu'elles soient françaises ou étrangères, transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reportings financiers et comptables aux services support du Groupe. La Direction administrative et financière s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Les reportings sont homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

#### 5.2.6.2. Les facturations inter-sociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en fonction de l'évolution des prestations du Groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La Société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du Groupe.

### 5.2.6.3. La gestion de la trésorerie

La trésorerie du Groupe est suivie au jour le jour et supervisée de manière centralisée, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont mises à jour régulièrement et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

### **Conclusion – Perspectives**

Depuis la clôture de l'exercice 2012-2013, le Groupe GECI International a cédé ses activités d'ingénierie, ce qui réduit considérablement le domaine du contrôle interne. Une remise à plat du système de contrôle interne sera donc à l'étude à compter de l'exercice 2014-2015.

Fait à Paris, le 16 avril 2014

Serge Bitboul  
Président du Conseil d'Administration

### **5.3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur le conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2013**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GECl International et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/03/2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

*Fait à Courbevoie et à Paris, le 16 avril 2014*

Les commissaires aux comptes

**FAIR**

Laurent BENOUDIZ

**MAZARS**

Gaël LAMANT

## Chapitre 6 Tableau de concordance

Le présent rapport financier annuel est établi en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du code monétaire et Financier et de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de faciliter la lecture du présent document, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises de l'information réglementée du rapport financier annuel.

	PARAGRAPHE	PAGE
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>		
PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS	1.1	3
ATTESTATION DU RESPONSABLE	1.2	3
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>		
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES ANNUELS	4.6	98
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES CONSOLIDES	3.9	77
HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	1.4	5
<b>3. COMPTES ANNUELS</b>	CHAPITRE 4	79
<b>4. COMPTES CONSOLIDES</b>	CHAPITRE 3	40
<b>5. RAPPORT DE GESTION</b>	CHAPITRE 2	6
ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE	2.1	6
INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET AU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	2.8.1	25
NOMBRE D' ACTIONS ACHETEES ET VENDUES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT	2.8.1	25
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL	2.8.1.3	29
REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	5.1.3	110
MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DES MANDATAIRES SOCIAUX	5.1.1.1	105
CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE	2.11	38
ACTIVITE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ET L'INDICATION DES PRISES DE PARTICIPATION	2.9	39
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS POUR AUGMENTER LE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE	2.8.1.8	31
RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	2.8.1.7	30